

2015-2016

Master Histoire et Document

Parcours Archive et Bibliothèque, Spécialité Bibliothèque

# Le conte en bibliothèque

Émergence et mise en valeur

Rohrbasser Ophélie

Sous la direction de Mme  
Sarrazin Véronique

Membres du jury  
Mme Véronique Sarrazin  
Mme Valérie Neveu

Soutenu publiquement le : 22 juin 2016



**L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :**

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence creative commons complète en français :**  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



# REMERCIEMENTS

A ma directrice de mémoire, Mme Sarrazin, pour son accompagnement et ses conseils.  
A Mme Valérie Berton pour le temps qu'elle a bien voulu m'accorder  
Aux professionnels ayant accepté de répondre au questionnaire.  
A mes proches pour leur soutien quotidien.  
Enfin, merci à mes camarades et amies pour l'aide et le réconfort qu'elles m'ont apportée.

## Sommaire

<b>I.L'ÉMERGENCE DU CONTE EN BIBLIOTHÈQUE.....</b>	<b>14</b>
1Le conte en bibliothèque avant 1914 : une faible présence.....	14
2L'Heure Joyeuse, initiatrice du conte en bibliothèque.....	21
3La Joie par les livres et l'Age d'Or de France : la succession de l'Heure Joyeuse.....	25
<b>II.LE « RACONTAGE » EN BIBLIOTHÈQUE.....</b>	<b>29</b>
1L'Heure du conte, la tradition.....	29
2Le conte et l'école.....	37
3Le conte et les publics éloignés.....	42
<b>III.LE CONTE, UN GENRE LITTÉRAIRE À PART, QUI PEUT POSER PROBLÈME AUX PROFESSIONNELS.....</b>	<b>46</b>
1Une formation professionnelle au conte ?.....	47
2Le choix du fonds de conte.....	50
3Classer le fonds de conte : un genre littéraire à part.....	53
<b>IV.BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>71</b>

# INTRODUCTION.

Les définitions du conte existantes sont assez vagues. Le *Trésor de la Langue Française* (TLF) définit le conte comme un « récit d'aventures imaginaires destiné à distraire, à instruire en amusant ». Le terme est attesté depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle, selon le TLF. Cette définition ne mentionne pas le caractère paradoxal du conte, qui, de tradition orale, ne peut exister historiquement que lorsqu'il est fixé à l'écrit, ce qui va pourtant à l'encontre de sa nature profonde. Les premiers récits complets remontent au Ve siècle, rapportés notamment par Hérodote, comme « Le Trésor du roi Rhampsinite ». Certains motifs, célèbres aujourd'hui, se retrouvent dès le début de notre ère : « La Quête de l'époux disparu », qui deviendra Eros et Psyché dans *L'Âne d'or d'Apulée*, un motif célèbre, réutilisé ensuite par de grands auteurs, comme La Fontaine. Des éléments de contes, connus en Europe, se retrouvent également au Moyen-Orient, ou se modifient progressivement pour former plusieurs contes (c'est le cas de Cendrillon et Peau d'Âne, qui ont le même conte pour origine, *La Vache des orphelins*).

Les premiers recueils célèbres sont réalisés au XVII<sup>e</sup> siècle. Perrault est l'un des plus connus, en 1697 ; son recueil est clairement à destination des enfants, avec une langue archaïsante, une profusion de détails et de personnages qui sont propres à l'écrit, en réutilisant des motifs de contes. Cet ouvrage connaît un grand succès, qui ne se dément pas aujourd'hui, mais réduit le patrimoine des contes : sept seulement sont de tradition orale (*Peau d'Âne*, *Les Fées*, *Cendrillon*, *Le Petit Chaperon Rouge*, *La Barbe bleue*, *Le Chat botté*, *Le Petit Poucet*) ; deux contiennent des éléments d'origine populaire (Riquet à la houppe, et *La Belle au bois dormant*) ; *Les Souhaits ridicules* est un fabliau, un genre plus proche de l'écrit ; enfin, *Grisélidis* est un conte-nouvelle. Ces contes sont considérés comme la somme du patrimoine oral français jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'ils n'en constituent qu'une infime partie.

Les contes des frères Grimm naissent de collectes. Ils ont pour but de faire une collecte littéraire et scientifique des vestiges de la poésie allemande. Cependant, leur projet ne tarde pas à se limiter à un recueil destiné exclusivement aux enfants : « Contes de l'enfant et de la maison » (1812-1815, réédité en 1819). Les frères Grimm retravaillent les contes, et les collectent au sein de leur groupe d'amis, ou en puisant dans leurs souvenirs d'enfants. Cela pose un problème : leur mémoire a probablement modifié, en les rendant plus enfantins ; on trouve ainsi peu de contes dans leurs versions traditionnelles. Leur recueil connaît un grand succès, ce qui donne lieu à de nombreux recueils reprenant et transformant les récits du patrimoine oral, ce

qui en démontre la richesse. Au XIXe siècle, sous l'impulsion notamment de Paul Sébillot<sup>1</sup>, un ethnologue et folkloriste français, au travers de sa revue *Revue des traditions populaires*, ou d'Emmanuel Cosquin, qui met en valeur l'aspect international du conte, des collectes de littérature orale sont initiées.

Le conte a souvent été mal perçu : on a considéré que les histoires fantastiques étaient néfastes pour les enfants, car elles les éloignaient de la réalité ; que les contes étaient de la mauvaise littérature ; qu'ils étaient vulgaires, transmettaient des valeurs suspectes ou étaient violents. Les contes classiques ne sont le plus souvent, aujourd'hui, connus que dans leurs versions édulcorées, les dessins animés Disney en étant l'exemple le plus connu. Pourtant, le conte a connu un nouveau succès dans les années 1970, avec la parution de l'ouvrage de Bruno Bettelheim, psychanalyste, *Psychanalyse des contes de fées*, dans lequel l'auteur attribue aux contes une grande importance dans l'éducation des enfants. Aujourd'hui, pourquoi raconte-t-on aux enfants, en particulier en bibliothèque ? Selon le folkloriste Paul Delarue<sup>2</sup>, il s'agit d'abord d'une question de plaisir : tous les enfants aiment écouter des histoires. De plus, raconter aux enfants permet de créer, dès le plus jeune âge, un lien avec le livre, et ainsi de les encourager à la lecture. En bibliothèque, c'est d'autant plus important qu'il s'agit de futurs lecteurs. Le conte est également un vecteur de transmission important, afin de conserver un patrimoine oral fragile, mais également de convivialité, et en bibliothèque, c'est dans le but, encore une fois, d'encourager les lecteurs à venir.

Ainsi, on peut s'interroger sur l'émergence du conte en bibliothèque publique. Comment est-il mis en valeur ? Quelles difficultés présentent ce genre particulier pour les bibliothécaires en terme de classement, de formation professionnelle, et de constitution du fonds ?

Le conte en bibliothèque a déjà fait l'objet de plusieurs ouvrages professionnels, qui m'ont beaucoup apporté pour ce travail, comme *Conte en bibliothèque*, sous la direction d'Évelyne Cevin, qui s'attache à présenter aux bibliothécaires le conte sous tous ses aspects, et les problématiques auxquelles il est lié au sein de l'institution ; *ABC de l'apprenti conteur*, de Marguerite Gruny, qui est l'une des trois premières bibliothécaires de l'Heure Joyeuse, et qui fait part dans son ouvrage de son expérience liée au conte et de ses conseils, qu'il est donc très intéressant d'étudier ; *Les médiathèques à l'heure du conte*, de Cécile Benoist, dans lequel l'auteure présente un retour d'expérience dans une médiathèque, avec un regard qui se veut plus social et anthropologique, que professionnel du livre. De nombreux articles parus dans le Bulletin des Bibliothèques de France ont également été précieux pour les recherches, notamment « L'expérience du

---

1 CÉVIN, Éveline (dir.), *Conte en bibliothèque*, Paris, Cercle de la Librairie, 2005.

2 Ibid.

conte en bibliothèque : Quand le livre trouve sa voix(e) », ou « La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie », de Viviane Ezratty et Hélène Valotteau. Enfin, j'ai pu, par le biais d'une enquête réalisée par le biais d'un questionnaire diffusé dans de nombreuses médiathèques, via le réseau social Facebook, obtenir le mémoire de fin de cycle d'Agnès Caillou, qui traitait des animations autour du conte en bibliothèque, qu'elle m'a généreusement proposé, qui m'a apporté beaucoup, et que je remercie.

Il convient d'abord de s'interroger sur la présence du conte dans la littérature de jeunesse et dans les bibliothèques avant la première Guerre Mondiale. Le genre littéraire fait réellement son apparition au sein de l'institution avec la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, imitée plus tard par la Joie par les livres, association puis médiathèque. Ces bibliothèques instaurent l'Heure du Conte et de ses différentes variations, inspirée par leurs homologues anglo-saxons, pour qui le « *racontage* » est institué depuis de nombreuses années, tant avec les écoles qu'avec des publics plus éloignés, pour lesquels le conte prend un aspect social important. Enfin, il faut aborder la question de la formation des professionnels, ou plutôt de son absence, de la constitution du fonds et de la difficulté du classement de ce fonds particulier, qui posent problème du fait de leur spécificité.

# État des sources.

Mon travail s'appuie en partie sur un questionnaire, que j'ai créé, et qui constitue l'essentiel de mes sources pour la dernière partie concernant les difficultés posées par le conte dans l'activité professionnelle en bibliothèque. J'utilise également plusieurs articles, issus de revues professionnelles, ainsi que des ouvrages.

J'ai déterminé les questions, au nombre de dix<sup>3</sup>, selon mes propres interrogations et d'après mes lectures, notamment celle de l'ouvrage d'Evelyne Cevin, *Le conte en bibliothèque*<sup>4</sup>, qui aborde tous les aspects du conte au sein de la bibliothèque, et dont les observations et les remarques m'ont permis de définir ces questions. Ces questions traitent des problèmes de classement du conte, de choix du fonds, des animations autour du conte, et de la formation professionnelle. Je souhaitais réfléchir autour des problématiques posées par le conte, un genre littéraire particulier. En effet, mes lectures et mes propres observations préalables dans différentes bibliothèques m'avaient permis de constater les différences de traitement du conte entre bibliothèques. Le classement du fonds de conte, notamment, pose problème, du fait de sa particularité, et plusieurs systèmes existent. Il me paraissait intéressant de connaître ces différents systèmes de classement, et de les étudier. Je souhaitais également m'intéresser aux différentes animations proposées par les médiathèques autour du conte ; de fait, l'animation la plus courante est l'Heure du conte, et je voulais connaître les différentes propositions liées au conte, en dehors de celle-ci. Le conte me paraissait en effet être un support idéal pour des animations, du fait de la diversité des thèmes abordés, de sa malléabilité, et de l'aspect traditionnel qu'il véhicule.

J'ai choisi pour mon questionnaire des questions ouvertes. Le conte étant sujet à des questionnements d'un point de vue professionnel, je ne voulais pas et il ne me paraissait pas judicieux de limiter les bibliothécaires dans leurs réponses. De plus, je souhaitais obtenir une explication pour chaque réponse, et les questions fermées ne l'auraient pas permis. J'ai obtenu ainsi des réponses développées et expliquées dans la majorité des cas. Les questions ouvertes ont cependant l'inconvénient de ne pas imposer une réponse ; ainsi, plusieurs professionnels n'ont pas répondu à certaines d'entre elles, ou n'ont pas expliqué leur choix. Néanmoins, je pense que des questions fermées, mais permettant d'obtenir une justification, auraient rendu le questionnaire long, peut-être trop pour récolter suffisamment de réponses, car cela aurait découragé les enquêtés.

---

3 Questions en annexes.

4 CÉVIN, Evelyne, *Conte en bibliothèque*, Paris, Cercle de la Librairie, 2005, p. 105-175.

J'ai choisi de débuter par une question sur la situation géographique de la bibliothèque dans laquelle travaille le bibliothécaire, afin de pouvoir avoir une idée de la taille et du budget de l'établissement après quelques recherches, via le site de la bibliothèque ou de la municipalité.

Les trois questions suivantes concernent le classement du fonds de conte : la première étant sur la section choisie pour les contes, la deuxième sur le classement en lui-même ; et la dernière question devait me permettre de savoir si le classement choisi était une création ou une adaptation d'un modèle existant, et, le cas échéant, du quel.

La cinquième question est à propos d'un sujet que je trouvais intéressant de traiter : les réécritures de contes, très courantes dans les albums jeunesse, et de plus en plus dans les romans destinés aux adolescents. Le lien entre album et conte, ou roman et conte, pose problème en terme de classement, car on peut considérer qu'une réécriture de conte est assimilable aux albums, ou aux romans, ou bien aux contes. Je souhaitais donc savoir dans quelle section les enquêtés rangeaient ces ouvrages, en donnant deux titres (*Les Contes du Royaume*, de Sarah Pinborough, *Les Chroniques lunaires*, de Marissa Meyer), qui me paraissaient illustrer correctement ma question.

Deux questions sur les acquisitions de contes suivent. D'abord, une question sur le choix de ces acquisitions me permettait de demander aux professionnels quels contes ils privilégiaient, et pourquoi : contes classiques, contes contemporains, contes peu connus. La question suivante concerne les moyens utilisés par les bibliothécaires pour choisir ces contes (revues professionnelles, librairies, etc). Je voulais ainsi avoir une idée du fonds de contes des bibliothèques, et connaître les préférences des professionnels entre les différents contes, et pourquoi ces préférences. Je souhaitais également connaître les différents moyens utilisés pour choisir le fonds de conte, afin de me rendre compte des propositions professionnelles faites autour du conte, et de la réalité de leur utilisation.

Les deux questions suivantes sont à propos des animations autour du conte, et du choix des contes pour ces animations. Il me paraissait en effet judicieux d'avoir un aperçu des différentes animations proposées en bibliothèque, en dehors de l'Heure du conte classique, et des contes utilisés pour ces animations.

Ma dernière question concerne la formation au conte. Je trouvais en effet important de savoir comment les professionnels se forment pour aborder le conte, pour conter, d'autant plus que les formations initiales proposent rarement ce type d'enseignement.

J'ai choisi de réaliser ce questionnaire grâce à l'application Google Forms, que je connaissais, et qui me paraissait la plus simple d'utilisation. Elle est, d'une part, entièrement gratuite, et dépend du moteur de recherche Google, ce qui la rend, normalement, accessible grâce à une connexion à Internet, ce que possède la majorité des bibliothèques et des professionnels (une seule bibliothécaire n'a pu répondre par le questionnaire ; je lui ai donc envoyé par mail, à sa demande, les questions sous un fichier Word, mais je n'ai malheureusement pas obtenu de réponses). C'est, de plus, une application très intuitive, qui propose plusieurs types de questions ; il est également très simple d'y répondre, puisque aucune manipulation n'est nécessaire, en dehors de la réponse en elle-même, et de la validation du questionnaire.

Pour la diffusion, j'ai envoyé par e-mail le lien du questionnaire aux bibliothèques dans lesquelles j'avais des contacts ; afin d'obtenir un maximum de réponses, j'ai également diffusé mon questionnaire sur le réseau social Facebook, dans deux groupes professionnels : « Professionnels des bibliothèques » et « Tu sais que tu es bibliothécaire quand... ». Le second me paraissait moins sérieux, bien que très actif, et je n'ai d'abord pas voulu l'utiliser, de peur d'obtenir des réponses ne me permettant pas un travail de qualité ; cependant, le premier groupe, « Professionnels des bibliothèques », n'avait que très peu d'activité. Étant sans réponse de la personne administrant le groupe après une semaine, j'ai décidé de poster mon questionnaire sur le groupe « Tu sais que tu es bibliothécaire quand... », afin qu'il soit vu et rempli par le plus de personnes possible.

Cette publication de mon questionnaire sur Facebook m'a également permis de réaliser un entretien téléphonique avec Mme Valérie Berton, bibliothécaire à la médiathèque Boris Vian de Chevilly-Larue, qui est spécialiste du conte. Elle a été embauchée pour développer le fonds de conte de la médiathèque ; en effet, le département ne possédant pas de Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP), plusieurs bibliothèques se spécialisent dans un domaine (le conte pour la médiathèque Boris Vian). Cela permet aux bibliothèques du réseau de disposer d'un fonds d'ouvrages spécialisés de différents thèmes. Le fonds de conte de la médiathèque Boris Vian est donc particulièrement intéressant, et l'entretien avec Mme Berton a beaucoup apporté à mon questionnaire.

Grâce à ces différents envois, en particulier sur les groupes Facebook, j'ai pu obtenir un total de trente-cinq réponses, ce qui m'a permis de travailler sur une base conséquente et diversifiée.

En plus de cette enquête, j'ai utilisé pour mes sources plusieurs articles issus du *Bulletin des Bibliothèques Françaises*, qui relataient des enquêtes ou des témoignages, notamment l'article de Mélanie

Leleu, « Bibliothèques jeunesse : quelles évolutions ? Médiathèque d'Orléans, 30 mars 2015 »<sup>5</sup>, qui consiste en un retour d'expérience à propos de l'utilisation du numérique dans les animations jeunesse, et de l'Heure du conte numérique en particulier. J'ai également utilisé une fiche élaborée par le groupe de travail Interbibly à propos de l'accueil en bibliothèque des publics éloignés, et plus précisément illettrés<sup>6</sup>. De plus, j'ai considéré l'ouvrage de Marguerite Gruny, *ABC de l'apprenti conteur*<sup>7</sup>, comme faisant partie de mes sources. En effet, Marguerite Gruny se base sur sa propre expérience de bibliothécaire à l'Heure Joyeuse de Paris pendant quarante-cinq ans pour rédiger ce livre. Il s'agit donc d'un témoignage et d'une réflexion autour d'une expérience professionnelle. Il me semblait plus judicieux de l'intégrer à mes sources. De même, l'ouvrage de Sylviane Ahr et Nathalie Denizot, *Les patrimoines littéraires à l'école : Usages et enjeux*<sup>8</sup>, regroupe différents témoignages de travaux effectués par des élèves, notamment autour du conte, c'est pourquoi je l'ai utilisé comme étant une source.

---

5 LELEU, Mélanie, « Bibliothèques jeunesse : quelles évolutions ? Médiathèque d'Orléans, 30 mars 2015 », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2015.

6 « Accueil en bibliothèque des personnes éloignées de la lecture et de l'écriture », fiche élaborée par le groupe de travail « Illettrisme », sur le site de l'association Interbibly. <http://www.interbibly.fr/fiches/fiche7.pdf>

7 GRUNY, Mathilde, *ABC de l'apprenti conteur*, Paris, Bibliothèques, 2005.

8 AHR, Sylviane, DENIZOT, Nathalie, *Les patrimoines littéraires à l'école : Usages et enjeux*, Belgique, Presses Universitaires de Namur, 2013.

## SOURCES

« Accueil en bibliothèque des personnes éloignées de la lecture et de l'écriture », fiche élaborée par le groupe de travail « Illettrisme », sur le site de l'association Interbibly. <http://www.interbibly.fr/fiches/fiche7.pdf>. Consulté le 15 avril 2016.

AHR, Sylviane, DENIZOT, Nathalie, *Les patrimoines littéraires à l'école : Usages et enjeux*, Belgique, Presses Universitaires de Namur, 2013.

Association Amstramgram, site de l'association : <http://www.amstramgram.info/qui.html>. Consulté le 25/05/2015.

Association Enfance et musique, site de l'association : <http://www.enfancemusique.asso.fr/tz/index.php?pid=7>. Consulté le 25/05/2015.

Association Tabarmuk, site de l'association : <http://www.tabarmukk.eu/>. Consulté le 25/05/2015.

BERNARD, Sandrine, *Les bibliothèques populaires en Maine-et-Loire de 1865 à 1914*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Jacques-Guy Petit, Université d'Angers, 1998.

« Conte et handicap : mettre en place un « atelier contes ». Résumé d'une formation », sur le site de l'Association des Paralysés de France, date inconnue. <http://formation.apf.asso.fr/formation/pratiques-education-animation/contes-et-handicap-2/>. Consulté le 15 avril 2016.

« DUT Métiers du livre et du patrimoine : Bibliothèques-Médiathèques », site de l'Université Montaigne de Bordeaux, contenu de la formation : [http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre\\_de\\_formation/diplome-universitaire-de-technologie-CB/metiers-du-livre-LIVRE.29/dut-metiers-du-livre-et-du-patrimoine-bibliotheques-mediatheques-program-bib-27.html](http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre_de_formation/diplome-universitaire-de-technologie-CB/metiers-du-livre-LIVRE.29/dut-metiers-du-livre-et-du-patrimoine-bibliotheques-mediatheques-program-bib-27.html). Consulté le 25/05/2016.

FILIATRAULT, Nicole, « La porteuse de paroles en prison », dans *Bulletin des Associations des Auteurs des Laurentides*, 2008.

GRUNY, Marguerite, *ABC de l'apprenti conteur*, Paris, Bibliothèques, 2005.

GUIDEZ, Joëlle, « Lutter contre l'illettrisme à la médiathèque d'Albertville », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006.

Laetitia Bloud, conteuse professionnelle, site professionnel : [http://www.laetitiabloud-conteuse.fr/sur\\_mesure\\_prisons.html](http://www.laetitiabloud-conteuse.fr/sur_mesure_prisons.html). Consulté le 24/05/2016.

LELEU, Mélanie, « Bibliothèques jeunesse : quelles évolutions ? Médiathèque d'Orléans, 30 mars 2015 », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2015.

« L'Heure du conte numérique », Fiche projet de la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart, sur le site de la médiathèque : <http://www.lapetitebibliothequeronde.com/Ressources/Dossiers-thematiques/Multimedia-Numerique/Fiches-Projet/L-heure-du-conte-numerique>. Consulté le 18 mai 2016.

« Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques, parcours Métiers des Bibliothèques, de la Documentation et des Archives Numériques (BDAN) », site de l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble, programme de la formation : <http://www.upmf-grenoble.fr/formation/les-diplomes-2015-2016/licence-professionnelle-metiers-du-livre-documentation-et-bibliotheques-parcours-metiers-des-bibliotheques-de-la-documentation-et-des-archives-numeriques-bdan-8143.htm>. Consulté le 25/05/2016.

Olivier Ponsot, conteur professionnel, site professionnel: <http://olivier-ponsot.com>. Consulté le 25/05/2016.

Muriel Bloch, conteuse professionnelle, site professionnel : <http://murielbloch.com/>. Consulté le 25/05/2016.

# I.L'émergence du conte en bibliothèque.

Si le conte est aujourd'hui incontournable des bibliothèques, et surtout des sections jeunesse, son émergence fut tardive et longue. Avant la première Guerre Mondiale, il n'est que peu présent, et c'est l'inauguration de la première bibliothèque dédiée aux enfants, l'Heure Joyeuse, qui permet l'essor du conte au sein de l'institution. L'héritière de cette démarche inédite est la Joie par les livres, qui ouvre en 1963, soit prêt de quarante ans après son aînée. S'intéresser à l'histoire du conte en bibliothèque paraît primordial pour étudier sa présence et sa mise en valeur contemporaine, d'autant plus que l'initiative de l'Heure Joyeuse conduit encore aujourd'hui les professionnels dans leurs pratiques liées au conte.

## 1 Le conte en bibliothèque avant 1914 : une faible présence.

L'essor du livre pour enfant se fait lorsque la société reconnaît l'existence de l'enfance et des enfants, ce qui se fait au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. À partir de ce moment, des publications destinées à la jeunesse apparaissent. Il faut cependant distinguer la littérature attribuée à la jeunesse, mais écrite d'abord pour les adultes, et celle spécifique aux enfants, écrite pour eux. Les débuts, progressifs, se font donc au XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'idée que l'enfant, pour apprendre mieux, a besoin de le faire en s'amusant. Ce développement de la conscience de l'enfance, cette évolution de l'éducation se traduit également par la multiplication d'œuvres littéraires se voulant des modèles d'éducation<sup>9</sup> (comme *Emile, ou De l'Éducation*, de Jean-Jacques Rousseau par exemple<sup>10</sup>, très controversé à sa parution, du fait de la modernité de la vision de Rousseau). Ainsi, en 1756, paraissent les écrits de Mme Leprince de Beaumont, qui regroupent une histoire éducative et morale et des contes moraux, dont le plus célèbre est *La Belle et la Bête*<sup>11</sup>. Les ouvrages destinés à la jeunesse présentent un imaginaire restreint, et sont empreints de morale et de religion ; le but est alors de donner aux enfants un modèle de vie. Si les contes de Mme Leprince de Beaumont connaissent le succès, la littérature de jeunesse reste méfiante vis-à-vis de l'imaginaire, de la magie. La volonté des éditeurs est d'éduquer les enfants, certes en s'amusant, mais dans un but sérieux. L'édition spécialisée dans les publications pour enfants apparaît dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, en Angleterre, lorsque John Newbery, un éditeur londonien crée la maison d'édition The Bible and Sun en 1744.

---

9 GRANDIÈRE, Marcel, *L'Idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1998.

10 ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Emile ou De l'Éducation*, Paris, 1762.

11 Exposition « Livres d'enfants », 2008-2009, disponible sur: <http://expositions.bnf.fr/livres-enfants/>.

Il faut attendre le début du XIXe siècle pour que l'édition jeunesse se développe en France grâce à Pierre Blanchard et Alexis Eymery, qui sont à la tête d'un vaste réseau d'imprimeries, et maîtrisent les nouvelles technologies d'impression des images<sup>12</sup>, ce qui participe de leur succès, du fait de la grande qualité de leurs illustrations<sup>13</sup>. Les éditions Hachette s'imposent dans la littérature de jeunesse, avec la collection « Bibliothèque rose », qui connaît un immense succès, et qui existe encore aujourd'hui ; l'auteur phare de cette collection est la comtesse de Ségur, très représentative de ce qui est proposé aux enfants, et aux petites filles en particulier, c'est-à-dire des romans de la vie de tous les jours, des petites histoires, quelques contes. On reproche alors à cette collection la mauvaise qualité de ses textes, qualifiés d'« histoires de bonnes femmes »<sup>14</sup>. Aux garçons, on destine plus les romans d'aventures, de voyage, comme *Robinson Crusoé*, *Gulliver* ou *Le Dernier des Mohicans*. Dickens est également traduit en 1856, pour les enfants, car on considère que ses romans, mettant en scène des enfants, leur sont destinés, bien qu'ils ne soient pas le public visé par l'auteur. Une autre branche de l'édition jeunesse se développe également au XIXe siècle : celle de l'édition scolaire et parascolaire. En effet, les lois Guizot (1833), Falloux (1850) et Ferry (1881-1882) permettent le développement des écoles, l'accroissement du nombre d'établissements et d'élèves. Cela encourage les maisons d'édition de manuels scolaires et de livres de prix à progresser. Louis Hachette devient l'éditeur majoritaire des manuels scolaires, Alfred Mame celui des livres de prix, remis à la fin de l'année en récompense aux bons élèves. Mame (éditeur catholique) propose une littérature, pour les livres de prix, « édifiante, religieuse et morale »<sup>15</sup>, jusqu'à l'adoption de la loi Ferry et de la laïcité de l'école. Il est cependant visible que la volonté de ces éditeurs n'est pas de distraire les enfants, mais bien de les former, de les doter d'une morale.

Les contes ont donc très peu de place dans la littérature de jeunesse : ils sont considérés comme de mauvaise qualité, ou le plus souvent condamnés et bannis. En effet, on conseille alors de faire lire aux enfants des histoires proches de la réalité. On craint que le fantastique et le merveilleux des contes de fées ne détournent les enfants de la vie réelle, et ne les empêchent de distinguer le réel de l'imaginaire. Les lectures conseillées sont alors la comtesse de Ségur, comme nous l'avons dit, dont les histoires ne contiennent pas, ou peu, d'éléments fantastiques (on peut tout de même citer *Les Mémoires d'un âne*, racontées par un âne, ou bien *Les Nouveaux Contes de fées*, son premier roman publié), ou encore Jules

---

12 Ibid.

13 ESCARPIT, Denise, *La littérature de jeunesse : itinéraires d'hier à aujourd'hui*, Paris, Magnard, 2008.

14 Ibid.

15 Exposition « Livres d'enfants », 2008-2009, disponible sur: <http://expositions.bnf.fr/livres-enfants/>.

Verne, qui connaît un immense succès. On peut également mentionner la publication de contes dans la Bibliothèque Bleue. Cette collection populaire de mauvaise qualité, créée à Troyes, a publié des almanachs, des romans, des chansons populaires, mais également des romans médiévaux (*La révolte des Quatre Frères Aymon*, notamment, l'un des plus célèbres récits médiévaux, adapté pour la littérature de colportage), et des contes, en particulier ceux de Perrault, au milieu du XVIII<sup>e</sup><sup>16</sup>. La réputation de mauvaise qualité matérielle et intellectuelle, due en partie aux adaptations de textes célèbres à un public peu lettré, a peut-être desservi aux contes. En effet, la Bibliothèque Bleue étant la plus célèbre collection publiant des contes, il est possible qu'ils aient été associés à l'idée de qualité médiocre, et donc peu appréciés. Un éditeur fait exception en matière de conte, et les recommande. Il s'agit d'Hetzell, qui dit trouver « les fées parfaites pour les petits enfants »<sup>17</sup>, et publie en 1861 un recueil de contes de Perrault, dans une édition luxueuse, et extrêmement coûteuse.

Le début du XX<sup>e</sup> siècle marque un déclin de la production littéraire pour la jeunesse : la qualité des textes baisse nettement, malgré quelques exceptions ; les thèmes se font plus patriotiques, du fait de la défaite de la guerre de 1870. Cela marque également l'essor de l'album, qui fera plus tard, et fait toujours, les beaux jours du conte. Avant-guerre, les démarches en direction des enfants en bibliothèque sont presque inexistantes. Les bibliothèques municipales sont destinées à un public adulte et lettré, qui vient étudier dans l'établissement. Il est pour autant possible que le fonds de ces bibliothèques contiennent des contes, probablement d'éditions anciennes, obtenues par des legs ou des dons. Il n'y a cependant pas, dans ces établissements, la volonté d'agir en direction du public grâce au conte. Il n'est pas question en effet d'attirer un certain public par des démarches comparables au « racontage », puisque le public visé est celui d'étudiants, de professeurs ou de lettrés, qui ne viennent pas chercher la distraction, mais l'étude. En parallèle se développent depuis les années 1860 les bibliothèques populaires, qui ne sont pas des lieux d'étude. Le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par l'avènement d'une nouvelle classe sociale : la classe populaire et ouvrière, qui a peu accès à la culture et à l'éducation dès qu'elle a quitté l'école, soit vers quatorze ans. Ces bibliothèques sont créées pour eux, afin de leur permettre l'accès à la culture, à la « bonne lecture », c'est-à-dire à une lecture jugée adaptée par les élites intellectuelles. Les classes populaires sont alors jugées inférieures moralement et culturellement. La lecture doit leur apporter une solution, mais être pour cela contrôlée. On trouve en bibliothèque populaire, selon les recommandations de François Delessert, auteur du *Moniteur universel* en 1837, cité dans *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, des « livres de piété,

---

16 MASSE, Isabelle, « Bibliothèque bleue et littératures de colportage », *Bulletin des Bibliothèques Françaises*, 2000.

17 Ibid.

de morale, d'éléments de science et leurs applications aux arts et métiers, d'arithmétique, de géographie, de grammaire, de voyages, d'histoire, principalement celle de France, et en particulier les ouvrages composés pour l'instruction, soit des classes ouvrières, soit de la jeunesse »<sup>18</sup>. Il s'agit donc d'instruire et de moraliser une population que l'on considère comme étant dangereuse si elle n'est pas contrôlée. En ce qui concerne la distraction, les bibliothèques populaires proposent des « livres amusants et conduisant par un chemin doux et agréable le lecteur à une conclusion morale » (article 4 de l'ouvrage d'Henri-Léon Curmer, *De l'établissement des bibliothèques communales*)<sup>19</sup>. Il s'agit donc toujours d'amener le lecteur à un certain mode de pensée, que l'on juge bon pour lui. François Delessert mentionne des contes instructifs dans ses préconisations pour les bibliothèques populaires<sup>20</sup>, si leur contenu est jugé bon pour des lecteurs populaires, et donc moral.

Si les enfants sont tolérés, dès lors qu'ils ont une quinzaine d'années, ils ne sont pas le public recherché, il n'y a donc pas de politique de lecture mise en place en direction de la lecture de jeunesse. On trouve cependant des ouvrages destinés aux enfants, comme des romans de la comtesse de Ségur, mais parce qu'on considère que les lecteurs populaires sont immatures dans leurs pratiques de lecture et dans leur culture ; c'est pourquoi on leur propose des ouvrages pour la jeunesse. L'étude de catalogues de bibliothèques populaires du Maine et Loire à la fin du XIXe siècle<sup>21</sup> m'a permis d'observer le nombre de contes au sein des fonds de quelques bibliothèques populaires. Parmi trois catalogues, des bibliothèques de Baugé et de Saint-Laud, datant de la fin du XIXe siècle, et une centaine de titres, j'ai pu compter huit titres de contes<sup>22</sup>. J'ai pour cela parcouru les listes d'ouvrages, fournies par Laureline Détriché, et ai relevé les titres contenant le mot « conte », ou dont le nom de l'auteur me permettait de deviner s'il s'agissait de contes ou de simples récits. Ce relevé de contes n'est cependant pas exhaustif ; en effet, les catalogues mentionnant seulement le titre et l'auteur (mais pas systématiquement), il est difficile de faire la différence entre des contes et des récits, d'autant plus que le terme de conte n'étant pas précisément défini, les mots « récits » ou « histoires » peuvent également s'y appliquer. Cependant, cela permet une vision globale de la présence du conte dans les

---

18 SANDRAS, Agnès, (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Lyon, Presses de l'ENSSIB, 2014, p.66.

19 Ibid.

20 Ibid.

21 Je remercie Laureline Détriché d'avoir bien voulu me fournir les résultats de ses recherches sur les catalogues consultés aux archives d'Angers.

22 Liste en annexe.

bibliothèques populaires. Il y est donc relativement peu présent. De plus, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les contes présents dans les catalogues ne sont pas les classiques de Perrault, Andersen, ou des frères Grimm. Il s'agit d'auteurs aujourd'hui peu connus pour la plupart. Un ouvrage n'ayant pas de nom d'auteur associé, je n'ai pu trouver de renseignements dessus ; le titre, *Les Nouveaux Contes*, ne permet pas d'être certain qu'il s'agisse bien de contes. En effet, parmi les huit ouvrages sélectionnés, plusieurs portent le nom de « contes », mais ne semblent pas en contenir. Le livre de Mme Z. Carraud, présent dans le catalogue de Baugé, *Contes et historiettes*, paraît être un recueil de récits de la vie quotidienne<sup>23</sup>, assez proche des écrits de la comtesse de Ségur ; les titres des nouvelles (« Le Conseil », « L'Obéissance », « Le Feu », « La Bonne Petite Fille ») font plutôt penser à des histoires, dans une veine moralisatrice, mais sans réel élément patrimonial ou fantastique qui pourrait les appartenir au conte. De même, l'ouvrage *Contes pour les enfants*, de Mme J. Colomb<sup>24</sup>, dans le même catalogue, dont la table des matières précise le genre littéraire (légende, nouvelle, journal, souvenirs, conte,...), un seul titre est cependant désigné comme étant un conte. L'ouvrage de Maurice Bouchor, *Pour l'Alsace*, est un recueil de poèmes, de saynètes et de contes, probablement patriotiques d'après son nom ; il ne contient donc pas exclusivement des contes. Ainsi, sur les huit titres relevés, seuls cinq semblent être des recueils de contes à proprement dit (il ne s'agit pas, encore une fois, d'une analyse exhaustive : un ouvrage n'a pu être identifié, et tous ne sont pas disponibles sur le site de Gallica, et je n'ai donc pas pu les consulter). Le terme de « conte » peut rassembler des contes, des nouvelles, voire des chansons ou des poèmes. Cela montre sa complexité, dont nous parlerons plus loin, mais également que ce que nous désignons comme conte, à savoir des récits ayant une résonance culturelle forte, souvent dotés d'éléments fantastiques, sont relativement peu présents dans les bibliothèques populaires.

Afin de vérifier cela, j'ai consulté le catalogue de la bibliothèque populaire de Cholet de 1886<sup>25</sup>. Ce catalogue, de 1567 titres, propose une catégorisation par genres des ouvrages, et notamment une catégorie « Contes et nouvelles », qui contient 161 documents. J'ai étudié la liste de ces ouvrages en tentant d'identifier les contes et les nouvelles<sup>26</sup>. Le terme de conte s'avérant être assez général, j'ai sélectionné les titres contenant le mot « conte », ceux assez célèbres (comme *Les Mille et une nuits*, par exemple), et ceux

---

23 Il est consultable sur le site de Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k91261t.r=>.

24 Également consultable sur le site de Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6511992b.r=christophe+colomb.langFR>

25 BERNARD, Sandrine, *Les bibliothèques populaires en Maine-et-Loire de 1865 à 1914*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Jacques-Guy Petit, Université d'Angers, 1998.

26 Liste des ouvrages en annexe.

dont l'auteur me permettait de les classer comme conte. J'ai de la sorte distingué dix-huit titres, ce qui représente 11% de la catégorie « Contes et nouvelles ». Parmi ces titres, on retrouve les *Contes d'Andersen*, les *Contes de la Mère l'Oie*, de Charles Perrault (qui regroupe ses contes les plus célèbres : *Cendrillon*, *La Belle au Bois Dormant*, *Le Petit Chaperon Rouge*, etc), les *Contes de Grimm*, les *Contes d'Hoffmann* et un *Conte de Noël* de Dickens ; il s'agit de récits reconnus pour leur qualité (Dickens est alors un auteur très populaire, et les frères Grimm ont connu beaucoup de succès avec leurs recueils, de même que Perrault). Des contes plus récents sont présents, comme les *Contes du petit château*, de Jean Macé (également présent dans le catalogue de Baugé, cité précédemment, ce qui montre sans doute le succès de l'œuvre). On trouve également une traduction des *Mille et une nuits*, par Antoine Galland, qui connu un grand succès au XVIII<sup>e</sup> siècle. À la différence des catalogues cités précédemment, celui de Cholet contient un nombre relativement important de contes, et surtout de classiques. Il s'agit cependant visiblement d'une bibliothèque populaire conséquente, au vu du nombre d'ouvrages, contrairement aux bibliothèques dont nous avons observé les catalogues, au nombre de trois, qui regroupaient en tout une centaine d'ouvrages. Il paraît donc normal qu'une bibliothèque plus importante puisse avoir plus d'ouvrages. Le nombre de contes reste cependant assez mince, comparativement au nombre d'ouvrages total, puisqu'il représente 1,15% sur l'ensemble du catalogue.

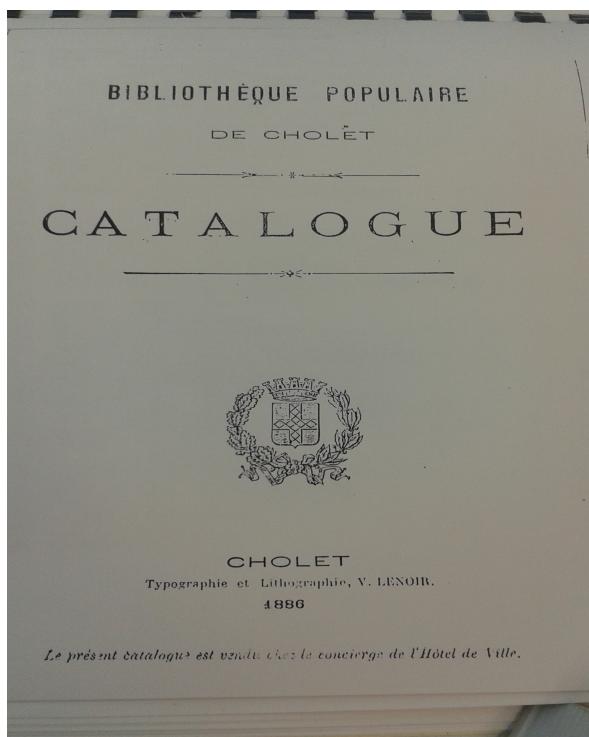


Illustration 1: Catalogue de la bibliothèque populaire de Cholet de 1886, dans le mémoire de Sandrine Bernard

Ainsi, le conte est très peu présent dans les bibliothèques populaires, et l'accès au livre pour les enfants est compliqué, car il dépend des moyens financiers des parents, qui peuvent, ou non, leur procurer des livres. Il faudra attendre le lendemain de la première Guerre Mondiale pour que se développent des bibliothèques prenant en compte un lectorat enfantin, grâce au Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD), qui construit notamment des bibliothèques publiques.

## 2 L'Heure Joyeuse, initiatrice du conte en bibliothèque.

Le conte a peu sa place en bibliothèque, et les enfants eux-mêmes sont rarement acceptés dans les établissements de lecture publique jusqu'au début du XXe siècle, en France. Aux États-Unis ou en Angleterre, pourtant, le conte et la pratique du « storytelling » (traduit par « racontage » en français) sont depuis longtemps déjà ancrés en bibliothèque. Aux États-Unis, le conte commence à être utilisé, raconté dès le XIXe siècle. Le but est de réunir les enfants immigrés autour d'une histoire qui les touchent tous, parce qu'ils y retrouvent des éléments de leur culture maternelle ; de plus, lorsque les enfants sont à la bibliothèque pour assister à la « Story hour » (qui deviendra l'Heure du conte), ils ne sont pas livrés à eux-mêmes dans la rue, et donc moins susceptibles de basculer dans le crime ou la violence. Il n'y a pas en France de démarche semblable avant la première Guerre Mondiale, qui va changer la donne, bien que l'idée d'une modernisation des bibliothèques, sur le modèle américain, fasse son apparition dans les premières années du XXe siècle, défendue notamment par Eugène Morel.

En effet, à la fin de la guerre, les États-Unis proposent leur aide matérielle et financière à la France afin de reconstruire le pays. Le CARD est créé ; ce comité est chargé de venir en aide à la population, et cela passe par la création de bibliothèques publiques, qui sont pourvues d'une section dédiée aux enfants, ce qui est déjà un progrès en comparaison des bibliothèques populaires, qui n'acceptaient les lecteurs qu'à partir de dix-sept ans. Cependant, la volonté de créer un établissement exclusivement réservé aux enfants émerge alors, grâce à Caroline Griffiths, présidente du Book Committee on Children's Libraries, soutenue par le CARD. Leur but est d'offrir aux enfants un endroit qui leur est dédié, qui mettrait à l'honneur la culture et la lecture, afin d'apporter à la jeunesse de la joie (ce qui donne son nom à l'Heure Joyeuse), de développer sa curiosité et son ouverture d'esprit, afin d'éviter une nouvelle guerre. La vision utopique de cette bibliothèque est celle d'une institution pour la paix. Si cette volonté de paix échoue, celle d'ouverture sur le monde grâce à la culture imprègne encore les bibliothèques de nos jours.

*Il y a six ans aujourd'hui, le 12 novembre 1918, les membres du comité se réunissaient à New York [...] pour contribuer, si cela leur était possible, à l'œuvre éducative de reconstruction dans les pays alliés. Tous les membres désiraient ardemment présenter aux enfants de France, en mémoire de leur courage pendant la guerre, un don qui les aiderait à s'adapter aux conditions nouvelles de vie, et qui serait pour eux et pour toujours une source de joie. [...] Le nom choisi d'Heure Joyeuse traduit l'esprit de ce don et les intentions du donateur [...]. la bibliothèque pour enfants éveille le meilleur de la curiosité des enfants envers les auteurs, une littérature mondiale*

pour la jeunesse se développera qui contribuera à une meilleure compréhension et entente au niveau international<sup>27</sup>.

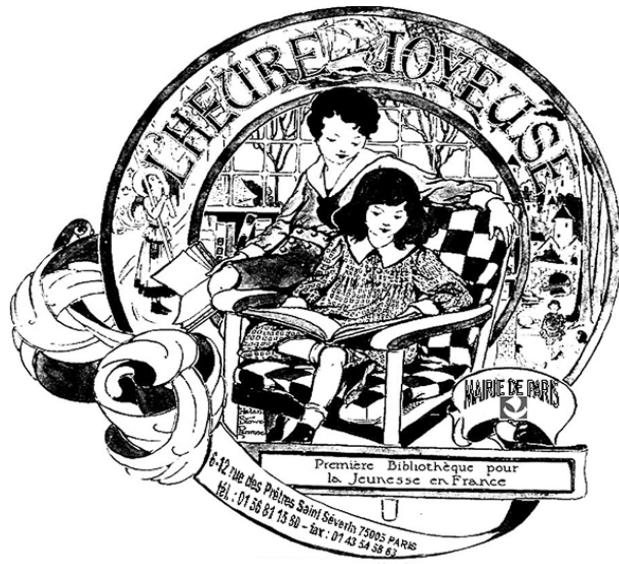


Illustration 2: Ex-libris de l'Heure Joyeuse, dans « *La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie* », par Mmes Ezratty et Valotteau, sur le *Bulletin des Bibliothèques Françaises*.

Le Book Committe ouvre ainsi la première Heure Joyeuse en Belgique en 1920, puis à Paris le 12 novembre 1924, soit le lendemain de la signature de l'armistice, une date choisie pour son symbole de paix. Le Book Committe fait don à la Ville de Paris d'une bibliothèque publique modèle : il aménage le local, achète le fonds (deux mille livres à l'ouverture), et commande aux États-Unis un mobilier adapté aux enfants. Il prend en charge pour une année les dépenses liées au personnel, composé de deux bibliothécaires françaises, Claire Huchet et Marguerite Gruny, qui ont été formées respectivement en Angleterre et à l'École américaine de Paris<sup>28</sup>. L'Heure Joyeuse se veut résolument moderne, presque révolutionnaire. La notion de bibliothèque troisième lieu émerge doucement : l'Heure Joyeuse doit être un lien entre l'école et la maison, un lieu convivial et rassurant, mais doté d'un règlement à connaître (les enfants ne sont acceptés qu'à partir du moment où ils savent lire, soit environ six ans, et jusqu'à seize ans). L'enfant y est très autonome : il signe à son inscription la promesse de prendre soin des livres et d'aider au bon fonctionnement de la bibliothèque, il a un accès libre aux rayonnages et apprend à se servir d'un catalogue, il peut participer à une assemblée

27 Mrs Griffiths, présidente du *Book Committee on Children's Libraries*. Discours d'inauguration de l'Heure Joyeuse, le 12 novembre 1924

28 *L'Heure Joyeuse, 1924-1994 : 70 ans de jeunesse : témoignages réunis par Viviane Ezratty, Françoise Lévéque et François Tenier*, Paris, Agence culturelle de Paris, 1994

générale pour discuter de l'avenir de la bibliothèque, mettre en place des projets. Il y est à la fois spectateur et acteur, afin de gagner en indépendance et d'apprendre à penser par lui-même<sup>29</sup>.

C'est un mode de fonctionnement qui choque parfois, d'autant plus que les garçons et les filles étaient réunis, dans distinction d'âge, de sexe, ou de classe sociale, ce qui est inédit et quelque fois mal perçu. Les enfants apprécient pourtant beaucoup de se retrouver ensemble. Cela confère à la bibliothèque une atmosphère plus détendue, d'autant plus que Claire Huchet et Marguerite Gruny sont très jeunes lorsque l'*Heure Joyeuse* ouvre (elles ont vingt-cinq et vingt-un ans). L'établissement ne ressemble en rien à ce que les enfants connaissaient alors, et c'est aussi cela qui les fait aimer la bibliothèque. Ils parlent d'un lieu à la fois mystérieux, effrayant et attrayant, d'un lieu d'accueil, en particulier pour les enfants immigrés et défavorisés, qui leur a donné le goût de lire<sup>30</sup>. De fait, l'*Heure Joyeuse* connaît un succès si important dès son ouverture qu'il faut limiter l'accès à la bibliothèque, et faire entrer les enfants par petits groupes pour un temps limité.

Le choix du fonds se fait avec beaucoup de rigueur et de sévérité, car ce sont les premières lectures qui, aux yeux des bibliothécaires de l'*Heure Joyeuse*, marquent le plus les jeunes lecteurs. Cette sévérité a souvent été moquée, mais elle montre la volonté de proposer une littérature de qualité, à une époque où l'édition jeunesse était encore médiocre et peu adaptée à son public. L'*Heure du conte*, dont nous parlerons plus loin, est développée en France, par l'*Heure Joyeuse*, et son succès est retentissant auprès des enfants. Le fonds de contes de la bibliothèque devait donc être, sinon développé, du moins intéressant à étudier. Malheureusement, la fermeture de l'*Heure Joyeuse* pour travaux jusqu'en 2017 ne m'a pas permis de m'y rendre afin de consulter leurs archives et de connaître le fonds exact de contes à son ouverture. Néanmoins, Marguerite Gruny, dans son ouvrage *ABC de l'apprenti conteur*, dresse une liste de contes qu'elle conseille pour l'*Heure du conte*. Ce sont des histoires qui ont été racontées à l'*Heure Joyeuse* entre 1925 et 1968. On trouve dans cette liste des contes de tous horizons, aussi bien bretons (« Le Filleul de l'Ankou », dans *Veillées aux quatre vents de France*, de J.M. et G. Serreau), qu'allemands (avec plusieurs contes des frères Grimm), ou encore orientaux (plusieurs contes des *Mille et une nuits*). Marguerite Gruny intègre également des contes médiévaux ou mythologiques, qui s'apparentent plus à des légendes qu'à des contes (encore que la nuance soit faible). Il y a également des écrits d'auteurs de la littérature, comme Flaubert (*La Légende Saint-Julien l'hospitalier*), Kipling (*L'Enfant d'éléphant*), ou Tolstoï (« La Vérité finit toujours par se savoir », dans *Les*

---

29 EZRATTY, Viviane, VALOTTEAU, Hélène, « La création de l'*Heure Joyeuse* et la généralisation d'une belle utopie » dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2012.

30 *L'Heure Joyeuse, 1924-1994 : 70 ans de jeunesse : témoignages réunis par Viviane Ezratty, Françoise Lévéque et François Tenier*, Paris, Agence culturelle de Paris, 1994.

*Quatre livres de lecture*). Les contes classiques les plus connus, comme *La Belle au Bois Dormant*, *Blanche-Neige* ou *Cendrillon* sont absents du choix de Marguerite Gruny ; ces contes étaient racontés, mais surtout aux plus jeunes lecteurs, et donc souvent écartés des Heures du conte. Ils faisaient sans doute partie du fonds de l'Heure Joyeuse, mais n'étaient que peu utilisés lors des animations, peut-être parce que les enfants les connaissaient déjà et s'y intéressaient donc moins. En effet, les adaptations de contes, popularisées par Walt Disney, se multiplient après la seconde Guerre Mondiale (*Blanche-Neige et les Sept Nains* est diffusé pour la première fois en 1937 aux États-Unis et en 1938 en France). L'Heure Joyeuse permet donc la mise en valeur des contes par son Heure du conte, dont le succès ne se dément pas aujourd'hui. Elle participe également au renouveau de l'édition pour la jeunesse par ses acquisitions, et en particulier de la collection « Père Castor », chez Flammarion, qui est créée en 1931. La collection est conçue dans le but de proposer des albums avec des textes et des illustrations de qualité, mais dont la forme et les matériaux permettent un coût accessible à tous. Les bibliothécaires de l'Heure Joyeuse soutiennent cette collection en incluant les albums à leur fonds. Il s'agit d'histoires à destination des enfants, dont la forme est assez proche de celle du conte : beaucoup d'animaux parlants ou d'éléments relevant du merveilleux, la présence d'une morale, et des illustrations de grande qualité. Le succès des albums du « Père Castor » est d'ailleurs toujours le même aujourd'hui, au point qu'une série animée inspirée des ouvrages a été diffusée dès 1993.

L'Heure Joyeuse est ainsi le premier établissement de lecture publique entièrement consacré aux enfants. Cela marque un tournant dans l'histoire des bibliothèques françaises, et a connu un succès retentissant auprès de la jeunesse. Une telle réussite pourrait laisser penser que l'initiative du Book Committee on Children's Libraries a été imité de nombreuses fois. Pourtant, si l'édition de jeunesse se développe, si les bibliothèques prennent désormais en compte les enfants dans leurs politiques de lecture, aucune démarche en direction de la jeunesse ne sera entreprise avant la création de la Joie par les livres, en 1963.

### 3 La Joie par les livres et l'Age d'Or de France : la succession de l'Heure Joyeuse.

Après la réussite de l'Heure Joyeuse, les sections jeunesse se multiplient en bibliothèque, et deviennent progressivement indispensables. Cependant, les initiatives dédiées exclusivement aux enfants restent absentes des bibliothèques. Pourtant, la jeunesse est, de façon de plus en plus évidente pour les professionnels, le moteur des médiathèques et le public à privilégier afin de le fidéliser. De fait, les témoignages des enfants ayant fréquenté l'Heure Joyeuse le confirment : ils parlent tous du bonheur qu'ils ont connu grâce à l'établissement, et du fait qu'ils y ont appris à aimer lire<sup>31</sup>. Il est donc étonnant que des démarches semblables à celle de la Joie par les livres ne se soient pas concrétisées avant 1963, date de fondation de l'association par Mme Gruner-Schlumberger.



La Joie par les livres

Illustration 3: Logo de La Joie par les livres.  
[lajoieparleslivres.bnf.fr](http://lajoieparleslivres.bnf.fr)

Le but de l'association est de favoriser le développement des bibliothèques pour enfants ; trois bibliothécaires, formés aux États-Unis et à l'Heure Joyeuse, sont engagés dès 1963 pour créer une bibliothèque expérimentale pour la jeunesse, à Clamart. Un partenariat avec la municipalité leur permet d'obtenir un terrain et l'entretien des bâtiments, à la charge de la mairie ; l'association construit la bibliothèque, l'aménage et finance les dépenses jusqu'en 2018. Les bibliothécaires engagés disposent d'une grande liberté pour la création de la bibliothèque, ainsi que des conseils de l'Heure Joyeuse. Ils montrent une volonté d'offrir aux enfants venant d'environnements défavorisés, et donc peu desservis en matière de culture, des ouvrages variés, de qualité et d'actualité. La Joie par les livres montre également le désir de collaborer avec des bibliothèques étrangères, en acquérant notamment un fonds d'ouvrages étrangers, mais également en accueillant régulièrement depuis 1967 des bibliothécaires venus d'autres pays pour des stages de six mois. Le stagiaire apporte des livres de son pays, de styles très divers, qu'il présente aux enfants ; il informe aussi les éditeurs des ouvrages ayant le plus de succès, afin que l'édition française de jeunesse se renouvelle, en direction de la littérature mondiale<sup>32</sup>. En 1964, les bibliothécaires de la Joie par les livres créent le premier groupe de lecture ouvert à tous les professionnels des bibliothèques de France, afin d'échanger et d'étendre les connaissances sur les nouveaux livres pour enfants. La bibliothèque de la Joie par

31 *L'Heure Joyeuse, 1924-1994 : 70 ans de jeunesse : témoignages réunis par Viviane Ezratty, Françoise Lévéque et François Tenier*, Paris, Agence culturelle de Paris, 1994

32 PATTE, Geneviève, « La bibliothèque pour enfants de Clamart », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1972.

les livres ouvre en 1965, en même que la première parution du *Bulletin d'analyses de livres pour enfants*. En 1972, la Joie par les livres est rattachée administrativement à l'École Nationale Supérieure des Bibliothécaires ; l'association du même nom est donc dissoute, et remplacée par l'association Les Amis de la Joie par les livres, qui est chargée d'accueillir les bibliothécaires, les enseignants, les libraires, les parents, etc<sup>33</sup>. La Joie par les livres devient à la fois un terrain d'expérimentation, grâce à la bibliothèque de Clamart, un centre de formation, un centre de documentation, et fait également un travail d'information, qui consiste en la publication de revues et d'ouvrages spécialisés.

La bibliothèque se donne pour missions de mettre en valeur les différentes animations proposées (heure du conte, club de lecture, théâtre, etc), de faire prendre conscience aux différents acteurs de la jeunesse, comme les écoles, les assistantes maternelles, les travailleurs sociaux, de l'importance du livre et des bibliothèques pour les enfants. La Joie par les livres se dirige également vers la formation des professionnels des bibliothèques, afin qu'ils puissent devenir des spécialistes de la lecture, et donc qu'ils soient en mesure de mieux répondre aux attentes du public, qui demande une approche particulière. En effet, ce public, à Clamart, a la particularité d'être majoritairement défavorisé : il s'agit d'enfants habitant dans les banlieues de la région parisienne, dans des villes qualifiées de « cité-dortoir » ou « cité-transit » (c'est-à-dire des ville dans lesquelles les habitants dorment, mais ne travaillent pas), et une population fortement issue de l'immigration, et souvent en difficulté<sup>34</sup>. Le travail avec ce public, qui n'a que peu accès à l'information et à la culture, est donc complexe. C'est l'une des missions de la Joie par les livres : trouver des solutions afin de permettre à tous de pouvoir s'informer facilement et gratuitement. Elle mène des expériences à ce sujet en France et à l'étranger, afin de venir en aide à une population massivement étrangère qui n'a pas la même culture de l'écrit.

La mission principale de la Joie par les livres reste semblable à celle que s'était donnée l'Heure Joyeuse à son ouverture : accueillir les enfants, leur apporter le matériel culturel pour qu'ils puissent grandir et évoluer. La formation tient également une place importante dans le travail de la Joie par les livres, toujours afin de pouvoir agir au mieux auprès de ces nouveaux lecteurs (et non-lecteurs). C'est un domaine dans lequel elle agit depuis son ouverture, avec le premier groupe de lecture, qui permettait une formation des bibliothécaires à l'évolution de la littérature jeunesse et des enfants. Ce groupe de lecture s'élargit ensuite rapidement aux différents acteurs du monde de l'enfance, et non plus seulement à ceux du livre. En 1967 a lieu le premier cours donné à la Joie par les livres, et ses résultats prometteurs permettent son élargissement

---

33 PATTE, Geneviève, « La Joie par les livres en 1982 », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1983.

34 Ibid.

en 1969. Il s'agit de cycles de formation à la littérature de jeunesse, qui intéressent de plus en plus les chercheurs. De nombreuses conférences sont d'ailleurs publiées dans la *Revue des livres pour enfants*<sup>35</sup>. Ces formations évoluent en deux cycles : constitués de conférences et des journées de travail. L'École Nationale Supérieure des Bibliothécaires charge alors la Joie par les Livres de mettre en place une option de spécialisation dans le secteur jeunesse au sein du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAF), qui consiste en l'élaboration des programmes, des différents dossiers de travail, et des outils de travail nécessaires nécessaire à cette option. La Joie par les livres forme également les premiers instructeurs de cette option. Elle cherche, de plus, à varier les formations, afin de couvrir tous les aspects du métier de bibliothécaire ; certaines formations, ou stages, sont d'ailleurs accessibles à des non-bibliothécaires. La renommée de la Joie par les livres dans le domaine de la formation lui vaut de devenir un lieu de stage très demandé (les stagiaires viennent de toute la France, ainsi que de l'étranger).

Au-delà de ce travail de formation, la Joie par les livres se consacre également beaucoup à la diffusion de l'information, notamment par des publications régulières dans la *Revue des livres pour enfants*, mais également par la diffusion de catalogues (au nombre de trois). Ces catalogues sont de précieux outils bibliographiques, destinés à des équipes pédagogiques, souhaitant créer ou développer une bibliothèque ou un centre de documentation. De plus, la bibliothèque réalise régulièrement des expositions, parfois itinérantes, qui sont alors proposées au prêt aux bibliothèques municipales, ou bien à destination de la Bibliothèque Publique d'Information (BPI). Ces travaux ont permis à la Joie par les livres d'être aujourd'hui reconnue non seulement comme bibliothèque pour enfants, mais également comme centre de formation et d'information.

Le conte tient une part notable dans l'activité de la Joie par les livres : les bibliothécaires ayant été formés à l'Heure Joyeuse, où le conte est très important, ils ont ainsi fait perdurer une démarche pédagogique efficace. L'Heure du conte a donc lieu à Clamart, et sur divers supports, notamment le kamishibai (un art du « racontage » japonais, dont nous parlerons plus loin) ou avec des images projetées (diapositives ou film d'animation)<sup>36</sup>. La Joie par les livres a également contribué au succès de nouveaux conteurs, comme Bruno de La Salle, qui conte avec un instrument atypique, et propose des spectacles qui tiennent à la fois de la récitation, du conte et du chant ; il s'inspire en effet de conteurs africains et des aèdes grecs. Il a par exemple conté *L'Odyssée*, d'Homère, qui se situe donc entre le récit parlé et chanté, et dont la

---

35 Ibid.

36 CAILLOU, Agnès, *Contes et animations autour des contes en bibliothèque jeunesse*, Mémoire Master de Littérature de Jeunesse, sous la direction de Marie-Christine Gaudet, Université du Maine, 2015.

version longue dure une nuit entière<sup>37</sup>. La bibliothèque a de plus créé une exposition en 1978, consacrée au conte, au centre Georges Pompidou, intitulée « Ulysse, Alice, Oh Hisse ! », durant laquelle de nombreux conteurs se sont produits. Des journées de formation au conte sont régulièrement organisées, avec des bibliothécaires conteuses, comme Mathilde Leriche bibliothécaire à l'Heure Joyeuse, ou avec des conteurs professionnels. Dans les années 1980, il est également arrivé que les bibliothécaires de la Joie par les livres content dans la rue, voire chez des particuliers, afin de se rendre au plus près d'un public difficile à rencontrer, car il ne fréquente pas la bibliothèque.

La bibliothèque de Clamart a également permis le développement d'une association de retraités, l'Age d'Or de France. Cette association souhaitait d'abord emprunter des albums afin de les raconter, mais elle se dirige rapidement vers le conte, en se formant au « racontage » et au contage auprès d'Évelyne Cevin, spécialiste du conte et des bibliothèques, et de Bruno de La Salle. L'association organise aujourd'hui de nombreuses conférences à propos du conte, où sont invités des spécialistes de tout horizon : psychologues, conteurs, bibliothécaires, collecteurs de contes, écrivains, chercheurs, etc. L'Age d'Or de France est aussi centre de formation au conte, ce qui paraît assez significatif du manque de formation dans ce domaine, que nous verrons plus loin.



Illustration 4: Logo de l'Age d'Or de France.

<http://www.agedordefrance.com/>

Ainsi, la Joie par les livres s'est imposée dans le monde des bibliothèques comme héritière, d'une part, de l'Heure Joyeuse en tant que bibliothèque spécialisée jeunesse ; elle s'est également intéressée à un public encore peu considéré en bibliothèque dans les années 1970, les « non-lecteurs » et les publics défavorisés et éloignés de la lecture. D'autre part, la Joie par les livres est aujourd'hui une référence en matière d'information et de formation au conte. Le développement de l'Age d'Or de France, spécialisée dans le conte et sa formation, s'est fait en partie grâce à la bibliothèque de Clamart. La volonté de changement des créateurs de la Joie par les livres a permis ces évolutions et cette modernisation, notamment dans le domaine du conte. La traditionnelle Heure du conte se modernise déjà à Clamart, et continue aujourd'hui d'évoluer sans perdre de son succès.

---

37 Ibid.

## II. Le « racontage » en bibliothèque.

C'est l'Heure Joyeuse qui, la première, amène en France la pratique du « racontage », traduction de l'anglais « story telling ». Les bibliothèques anglo-saxonnes ont en effet depuis longtemps intégré l'habitude de la « Story hour », c'est-à-dire de l'Heure du conte, pour les enfants, et les bibliothécaires qui fondent l'Heure Joyeuse y ont été formées. Étant aujourd'hui encore une animation presque incontournable des médiathèques, il est intéressant de se pencher sur son arrivée en France.

### 1 L'Heure du conte, la tradition.

Avant la première Guerre Mondiale, on peut mentionner les lectures de Maurice Bouchor. Auteur de poèmes, de romans et de chansons populaires, il a mis en place des lectures populaires, destinées à un public ouvrier, de grandes œuvres de la littérature françaises, mais aussi de textes plus populaires et traditionnels, comme des chansons ou des contes. Il voulait permettre à une population peu cultivée d'avoir accès à la littérature, car elle a pour rôle de « nous révéler à nous-mêmes »<sup>38</sup>. Ces lectures, qui sont dans un premier lieu faites au sein de l'école où il était instituteur, en 1913, puis dans les mairies ou les espaces publics. Elles peuvent être assimilées au « racontage », que mettra plus tard en place l'Heure Joyeuse, déjà très populaire dans les pays anglo-saxons. En effet, il s'agit de la lecture de textes, souvent de romans ou d'œuvres littéraires, mais aussi de contes et de chansons populaires (Maurice Bouchor est également auteur de contes et de chants) à voix haute, afin de faciliter leur accès pour un public éloigné de la culture. C'est une démarche qui auront les bibliothécaires de l'Heure Joyeuse, en particulier avec les enfants plus âgés. La conscience de l'impact que peut avoir sur la population le récit oral, et de ses bienfaits auprès d'un public peu éduqué, est donc présente avant-guerre. Cela reste cependant une initiative de Maurice Bouchor, qui bien que très populaire, ne se prolongera pas, du fait des débuts de la première Guerre Mondiale. Ces lectures sont sans doute un premier pas vers ce que nous considérons comme la lecture publique aujourd'hui : un accès au livre pour tous, sans distinction de classe sociale ou de niveau d'étude, et à tous les livres. Maurice Bouchor proposait en majorité des grands classiques de la littérature, comme Victor Hugo ou Corneille, mais également quelques contes et chansons populaires. Cela marque également le début d'une reconnaissance

---

38 DUPUY, Ernest, *Poètes et critique*, « Maurice Bouchor et les lectures populaires », Paris, Hachette, 1913, édition électronique de l'Université Paris-Sorbonne, 2014, sur : [http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/critique/dupuy\\_poetes-et-critiques/body-2](http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/critique/dupuy_poetes-et-critiques/body-2).

de la culture populaire, à savoir les contes, les chants, etc, qui se développera au fil du temps, jusqu'à ce que le conte soit reconnu et défendu comme étant un élément du patrimoine oral. Si l'on peut considérer les « lectures Bouchor » comme un progrès pour le conte, elles ne le sont pas pour la jeunesse ; en effet, elles sont plutôt destinées aux adultes, et cela se voit dans le choix des titres, peu adaptés aux enfants. De plus, la volonté de Maurice Bouchor n'est pas de mettre en valeur une culture orale, mais plutôt de donner accès aux moins lettrés à des textes littéraires, ainsi qu'à une petite partie de la culture populaire. C'est donc l'Heure Joyeuse qui initiera la pratique du « racontage » en bibliothèque pour les enfants.



Illustration 5: Affiche annonçant l'Heure du conte en 1924 et photographie de Claire Huchet racontant à la Bibliothèque américaine de Paris en 1923-1924, dans l'ABC de l'apprenti conteur, de Marguerite Gruny

La « Story hour », ou l'heure du conte étant bien ancrée dans les pratiques de lecture publique aux États-Unis, l'animation est également mise en place dès l'inauguration de l'Heure Joyeuse, et même avant. En effet, Claire Huchet et Marguerite Gruny s'entraînent à raconter « entre [leurs] travaux de classement et de catalogue », « sachant que cette activité tiendrait une place relativement importante »<sup>39</sup>. Elles se basent sur l'ouvrage de Sarah Cone Bryant, une conteuse américaine de renom, qui explique dans son livre comment raconter et quelles histoires. Elles content à la Bibliothèque américaine de Paris, pour des enfants américains, qui sont donc peu nombreux, mais également dans les mairies et les jardins publics. C'est Ernest Coyecque, inspecteur des bibliothèques de la Ville de Paris qui leur fait cette proposition, afin de promouvoir l'Heure

39 GRUNY, Mathilde, *ABC de l'apprenti conteur*, Paris, Bibliothèques, 2005, p.13.

Joyeuse avant son ouverture. Claire Huchet et Marguerite Gruny se déplacent alors pour conter dès avril 1924, avec le soutien de la municipalité. Si le succès est mitigé dans les mairies (une trentaine d'enfants présents), du fait des affiches annonçant l'événement peu engageantes (« administratives, noires et blanches »<sup>40</sup>) et des bâtiments officiels intimidants pour les enfants, le racontage dans les parcs connaît un immense succès. Marguerite Gruny cite le Square Vaugirard et le parc Montsouris, et parle d'un accueil comparable à celui réservé aux conteurs et aux troubadours du Moyen-Age, car le public l'apparente à du spectacle de rue, alors rare. Les enfants sont enthousiastes ; Marguerite Gruny précise qu' « il fallait être très jeunes » pour oser conter en dehors du cadre conventionnel d'une bibliothèque. Les contes choisis sont courts et faciles à comprendre, pour plaire à un maximum de personnes, et peu connus alors en France, comme *Le Petit moulin* ou *Les Trois petits cochons*.

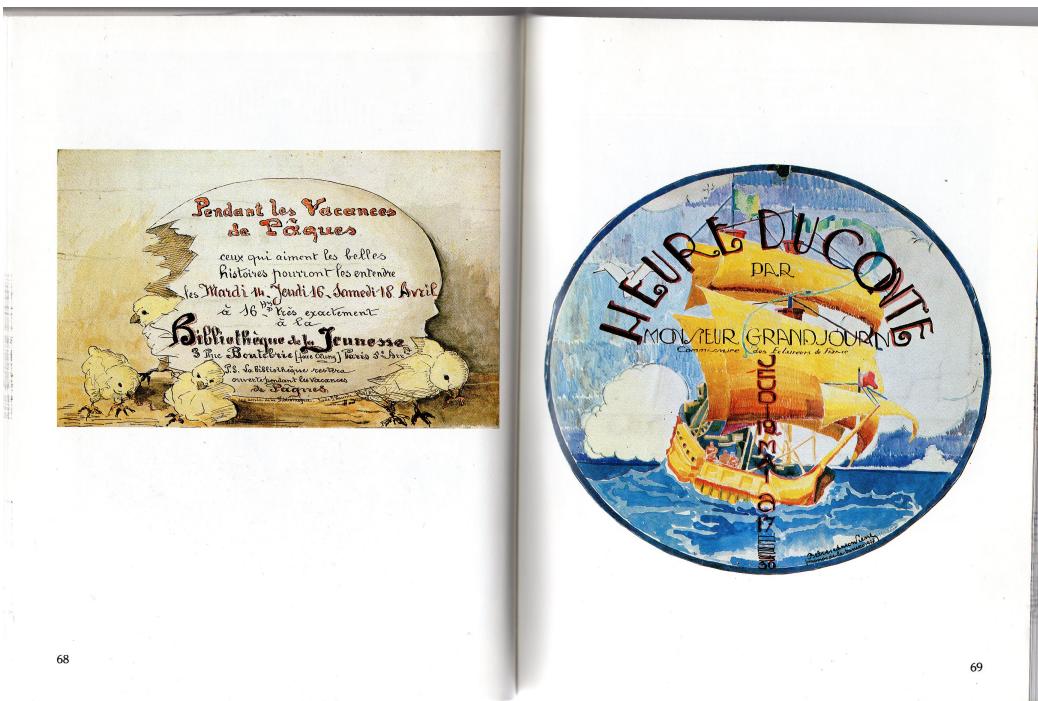


Illustration 6: Affiches annonçant l'Heure du conte à l'Heure Joyeuse, dans L'ABC de l'apprenti conteur, de Marguerite Gruny.

Quand l'Heure Joyeuse ouvre ses portes, l'Heure du conte s'y poursuit. Elle a lieu le jeudi, qui est le jour de repos des élèves jusqu'en 1972, à seize heures pour les petits (qui avaient au moins six ans), et à dix-sept heures pour les plus grands. En semaine, il s'agit plus souvent de lectures à voix haute d'albums ou de romans. Des séances spéciales ont lieu pour les pensionnaires d'un orphelinat religieux, qui exceptionnellement ne sont pas mixtes. Mme Gruny déplore l'absence de salle dédiée à l'Heure du conte, comme il en existe aux États-Unis ou en Suède. Les bibliothécaires sont en effet contraintes de raconter dans

40 Ibid.

la salle de lecture, en étant dérangés par les lecteurs et en les dérangeant, ou dans un vestiaire exigu, ou encore dans la cave. Or, ces moments connaissent un succès important, et il y a souvent plus d'une quarantaine d'enfants présents<sup>41</sup>. Les enfants qui racontent leur expérience de jeunes lecteurs parlent souvent de la bougie qui était allumée à chaque Heure du conte, et qui conférait une atmosphère particulière à l'instant, très traditionnelle, qui rappelle les cheminées et les veillées. Son succès fait que l'Heure du conte se développe progressivement, grâce aux stages que font quelques bibliothécaires à l'Heure Joyeuse, qui exportent ce qu'elles ont appris au sein de leur lieu de travail. Mme Gruny mentionne l'expérience nouvelle que l'Heure Joyeuse connaît à la radio : en 1929, les bibliothécaires peuvent transmettre quelques informations brèves sur l'Heure Joyeuse. Puis elles content pendant une quinzaine de minutes, qui évoluent pour devenir une Heure du conte mensuelle, sous forme de tour du monde des contes, qui a lieu à quatre reprises jusqu'en 1939<sup>42</sup>.

La seconde Guerre Mondiale provoque l'arrêt de l'Heure du conte, qui reprend dès 1945, mais est régulièrement remplacée par des sessions d'informations, afin de faire connaître à la population les différents projets et changements de la municipalité. Il faut attendre 1948 pour que l'Heure du conte reprenne réellement, lorsqu'une garderie ouvre le jeudi à l'école de filles mitoyenne. Les bibliothécaires créent un partenariat : elles content sur place, et les enfants extérieurs sont invités. Cela dure trois ans, et témoigne d'un grand succès, puisqu'on y accepte jusqu'à une centaine d'enfants. Une autre forme de partenariat se développe avec les écoles : les instituteurs, de plus en plus nombreux à partir de 1943 (d'abord deux, puis sept, puis jusqu'à vingt »<sup>43</sup>), accompagnent leurs élèves et leur permettent d'emprunter, de faire des recherches, et finalement d'écouter un conte ou une lecture de roman par épisodes (*Tom Sawyer, Le Prince et le pauvre*, Alphonse Daudet, Tolstoï, Vigny, Genevoix,...).

Pourtant, à partir des années 1950, l'Heure du conte connaît moins de succès. Marguerite Gruny parle des enfants avant la guerre comme étant faciles à captiver, car ils n'avaient pas de distractions autres qu'appartenir aux scouts ou à un patronage religieux ; de plus, on leur racontait peu d'histoires dès qu'ils avaient appris à lire. Les contes étaient assez peu connus, les adaptations cinématographiques n'avaient pas encore fait leur apparition. Cependant, dans les années 1950, les enfants ont bien plus d'activités : bandes-dessinées, télévision, sport. L'idée populaire, également diffusée par d'autres bibliothécaires, est que les

---

41 GRUNY, Mathilde, *ABC de l'apprenti conteur*, Paris, Bibliothèques, 2005.

42 Ibid.

43 Ibid.

enfants n'aiment plus les contes, qu'ils sont plus instables ; et le conte est remis en question, considéré comme un « fatras d'un autre âge », une « invention de bonnes femmes »<sup>44</sup>. Marguerite Gruny nous fait part de son expérience : les enfants sont en effet moins nombreux, ce qui peut aussi s'expliquer par le dépeuplement progressif du quartier dans lequel est implanté l'Heure Joyeuse, mais ceux qui sont présents aiment toujours les contes. L'Heure du conte auprès des classes semble également appréciée, mais questionne Mme Gruny sur la sincérité des élèves, sous la surveillance constante de leur instituteur. Malgré ce succès en baisse, les bibliothécaires ne se résignent pas, convaincues des bienfaits du conte, de son intérêt psychologique et pédagogique. L'heure du conte est déplacée au mercredi au lieu du jeudi en 1961, et a lieu après la fermeture de la bibliothèque, pendant sept ans. L'heure est tardive et déplaît à une partie du public, mais permet aux enfants allant à l'école et à l'étude d'y assister. Ainsi, le succès revient : en 1968 (année de la retraite de Marguerite Gruny), entre soixante-quinze et quatre-vingts enfants, âgés de sept à douze ans, sont présents le mercredi à dix-huit heures. Pour Marguerite Gruny, c'est la preuve que « le merveilleux répondait trop à un besoin pour être détrôné ». Durant les années 1980, le conte est plébiscité ; il est raconté dans les bibliothèques, les écoles, les centres de loisirs, les hôpitaux, à la radio, à la télévision<sup>45</sup> ; les conteurs professionnels réapparaissent, notamment Bruno de La Salle (dont nous avons parlé précédemment, qui a participé à la formation de l'association l'Age d'Or de France) ; de nouvelles éditions et collections de contes classiques paraissent, des nouveaux contes sont écrits. Ce succès est dû en grande partie à l'intérêt dans ces années des psychanalystes pour le conte, comme Bruno Bettelheim (*Psychanalyse des contes de fées*, sans doute le plus connu), Marie-Louise von Franz (*L'Interprétation des contes de fées*) ou Paul Diel (*Le Symbolisme dans la mythologie grecque*). Cet intérêt, pour Marguerite Gruny, est dû au fait que les contes contiennent, sous une forme étrange et un peu archaïque, qui plaît aux enfants, nombre « de vérités sur les êtres humains », leurs sentiments, leurs destins, leurs ambitions. Les enfants interprètent facilement ces histoires, car elles sont imagées, fantastiques, et irréelles, et donc plus éloignées de leur réalité ; c'est pourquoi il leur est plus aisé de prendre du recul pour les comprendre.

L'Heure du conte continue d'exister aujourd'hui ; elle est devenue l'animation incontournable, ou presque, des sections jeunesse. Peu de bibliothèques n'organisent pas aujourd'hui, au moins quelques fois dans l'année, une Heure du conte. Selon Cécile Benoist, on peut distinguer deux types d'Heures du conte : ordinaire et exceptionnelle<sup>46</sup>. L'Heure du conte ordinaire est la plus courante, celle pratiquée dans la majorité

---

44 GRUNY, Mathilde, *ABC de l'apprenti conteur*, Paris, Bibliothèques, 2005.

45 Ibid.

46 BENOIST, Cécile, *Les Médiathèques à l'heure du conte*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2007.

des bibliothèques ; il s'agit d'une animation régulière, hebdomadaire ou mensuelle, qui réunit en moyenne une vingtaine de personnes, et s'adresse aux enfants, entre quatre et dix ans. Elle a lieu dans la section jeunesse, ou dans une salle spécifique, dédiée à l'Heure du conte. Ce sont les bibliothécaires de la section jeunesse qui animent l'Heure du conte ordinaire ; en général, elles ne content pas réellement, mais racontent, c'est-à-dire qu'elles lisent à voix haute, avec le support des illustrations de l'ouvrage, parfois projetées sur un écran, ou accompagnées de musique. Cette animation permet un échange entre les bibliothécaires et le public, une relation avec les enfants, qui associent ainsi le livre avec la notion de plaisir. Le but est également d'encourager les parents à raconter à leurs enfants. L'Heure du conte exceptionnelle est de plus grande ampleur. Plus rare, ponctuelle ou annuelle, elle se fait avec des conteurs, professionnels ou amateurs, qui sont choisis par les bibliothécaires. L'animation est destinée à tous les publics, bien que les enfants, entre quatre et dix ans, soient les plus nombreux. Elle a lieu dans une salle spécifique, et dure généralement plus d'une heure, contrairement à l'Heure du conte ordinaire. Les conteurs utilisent souvent de nombreux accessoires (costumes, musique, bougies, etc), et proposent un répertoire très varié, souvent issu de plusieurs cultures. Il s'agit là de conte à proprement parler, et non de « racontage » (c'est-à-dire de lecture à voix haute, avec le support d'un album), comme cela peut être le cas pour l'Heure du conte ordinaire. Elle s'inscrit parfois dans un festival de conteurs, ou dans un projet municipal de plus grande ampleur. L'universalité du conte réunit tous les âges, et c'est pourquoi il est utilisé en bibliothèque : afin de faire venir dans l'établissement un public plus nombreux, plus varié, et montrer que la bibliothèque est un lieu moderne et vivant. Ces deux types d'Heures du conte sont les plus traditionnelles aujourd'hui, et les plus pratiquées. En effet, lors de mon enquête (le calcul se fait ici sur quarante-six réponses, et non trente-cinq comme pour le reste du questionnaire, car plusieurs bibliothèques proposent différentes animations autour du conte), j'ai questionné les professionnels sur leurs activités autour du conte ; 65,22% des animations consiste en une Heure du conte ordinaire ou exceptionnelle.

## Questionnaire: Question 8

Quelles activités organisez-vous autour du conte, l'Heure du conte traditionnelle exceptée?

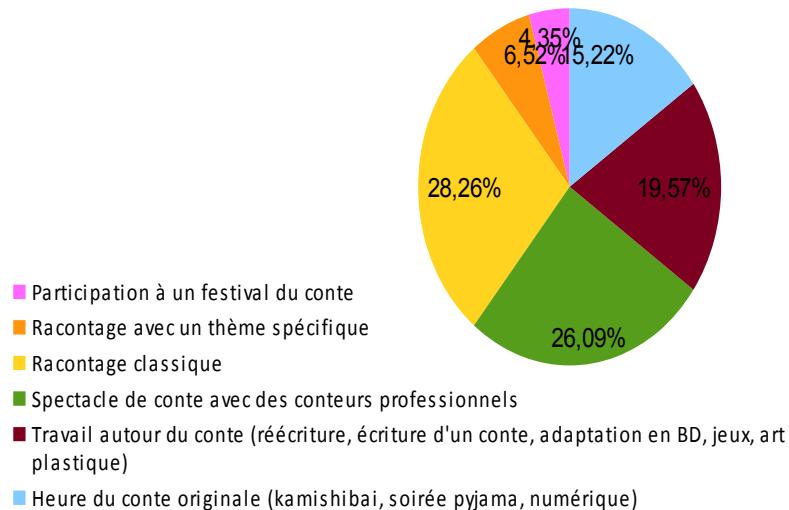


Diagramme 1: Question 8 du questionnaire

Cependant, ces animations se modernisent. L'une des missions des bibliothécaires étant de faire vivre leur établissement et d'y attirer le plus de monde possible, il est normal que certains cherchent à rendre leurs animations plus originales. Ainsi, lors de mon enquête, j'ai relevé certaines activités sortant de l'ordinaire, comme les jeux en ombre chinoises ou avec des marionnettes, utilisés pour raconter, les soirées de contes (comme à la médiathèque Boris Vian de Persan, dans le Val d'Oise, qui organise une fois par an la Nuit du Conte, de vingt heures à minuit, avec plusieurs conteurs professionnels, entrecoupée par un goûter, et dont tous les participants sont invités à venir en pyjama, avec leur couette et leurs oreillers), ou encore, ce qui revient le plus souvent, le Kamishibai ou l'heure du conte numérique. Le kamishibai est à l'origine un genre narratif japonais, qui s'apparente aux ombres chinoises ; son nom signifie « théâtre de papier », et les artistes racontent en effet en s'aidant d'illustrations qu'ils font défiler pour les spectateurs<sup>47</sup>. Trois bibliothécaires, parmi ceux interrogés, mentionnent le kamishibai dans leurs activités. C'est un genre qui est de plus en plus présent dans les bibliothèques, car il est ludique et permet aux enfants d'apprécier des illustrations en même temps qu'un récit, sans recourir à un écran numérique. L'Heure du conte numérique devient également plus présente. En effet, la maniabilité et la multitude de possibilités qu'offre le numérique permet une grande liberté aux bibliothécaires. Ainsi, à la médiathèque d'Orléans, Mélanie Leleu raconte l'expérience de l'Heure

47 « Qu'est-ce qu'un kamishibaï ? », sur le site de Kamishibaï Editions : <http://www.kamishibais.com/>. Consulté le 18 mai 2016.

du conte numérique, qui consiste à projeter sur un écran les illustrations correspondant au récit, et à les faire défiler par le bibliothécaire ou par les enfants<sup>48</sup>.



*Illustration 7: Photographie d'une Heure du conte numérique à la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart, disponible sur le blog de la bibliothèque. <http://blog.petitebiblioronde.com/la-vie-de-la-bibliotheque/heure-du-conte-numerique-1177>.*

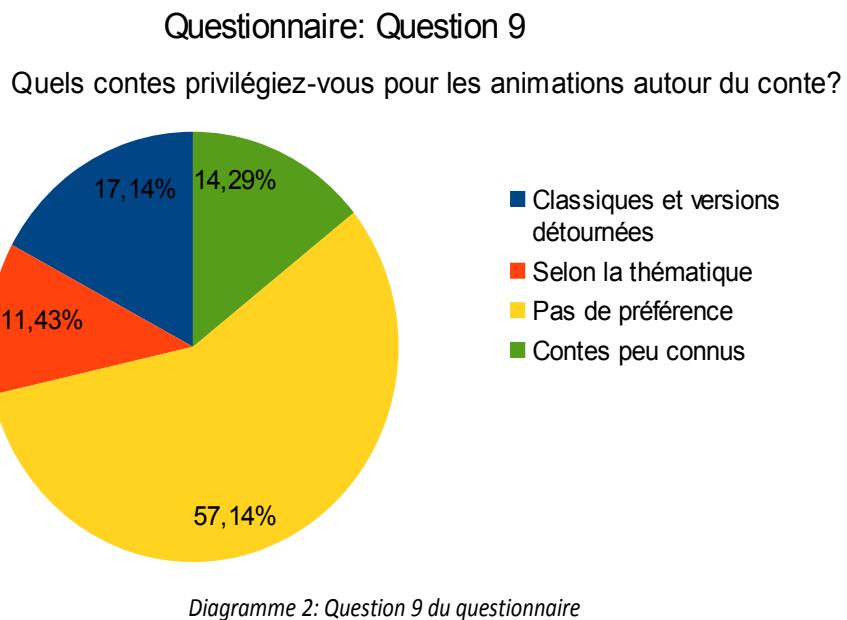
Une autre expérience est disponible sur le site de la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart<sup>49</sup> : l'utilisation du numérique y est plus développée ; de fait, il s'agit de faire participer les enfants à une sorte de jeu vidéo, dans lequel ils doivent, pour découvrir l'histoire et la faire avancer, résoudre des petites énigmes, et trouver des objets cachés dans les écrans. « C'est aussi l'occasion de leur faire lire, à voix haute, les textes du jeu et de les faire s'exprimer face aux autres, dans un respect de partage et d'écoute »<sup>50</sup> nous explique la fiche-projet de la médiathèque. Le but est donc de rendre l'Heure du conte plus ludique en y faisant participer les enfants ; de plus, le principe du jeu vidéo, familier aux enfants, ne peut que les attirer, ce qui est le projet des bibliothèques, et permettre de cette manière de leur faire découvrir des textes, des contes et ainsi de leur donner envie de lire et de fréquenter l'établissement. Dans cette même volonté de partage, plusieurs bibliothèques proposent des activités de création autour du conte, comme la création de contes (notamment avec les classes, en partenariat avec l'enseignant), de jeux de société (jeux de sept familles), de tapis de lecture (un tapis, à destination des tout-petits, qui regroupe plusieurs histoires, avec différentes couleurs et matières), ou encore d'œuvres réalisées par les enfants après avoir entendu un conte. Le conte est donc sans nul doute un support, non seulement apprécié, mais aussi très manipulable, et qui apporte beaucoup en terme de partage et d'échange au sein de la bibliothèque. Il est alors intéressant de s'interroger sur les ouvrages utilisés pour l'Heure du conte, ou dont elle s'inspire, et de

48 LELEU, Mélanie, « Bibliothèques jeunesse : quelles évolutions ? Médiathèque d'Orléans, 30 mars 2015 », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2015.

49 « L'Heure du conte numérique », Fiche projet de la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart, sur le site de la médiathèque : <http://www.lapetitebibliothqueronde.com/Ressources/Dossiers-thematiques/Multimedia-Numerique/Fiches-Projet/L-heure-du-conte-numerique>. Consulté le 18 mai 2016.

50 Ibid.

savoir notamment si les bibliothécaires préfèrent la tradition des contes classiques, la nouveauté des contes modernes, ou bien l'originalité de contes peu connus.



D'après mon enquête, il s'avère, comme le diagramme ci-dessus le reflète, que les professionnels choisissent en majorité, 57,14%, les contes qu'ils racontent selon leurs goûts personnels, leurs envies. De fait, c'est sans doute selon ce qu'apporte le conte en question aux enfants qu'ils font leur choix ; néanmoins, celui-ci peut aussi être déterminé selon le succès que va avoir le conte auprès du public. Un conte plus facile à comprendre, plus simple sera certainement plus apprécié de la majorité des enfants, mais leur procurera peut-être moins d'éléments culturels, moraux. Le choix est donc celui du bibliothécaire, entre ce qui plaît ou ce qui est de qualité. 17,14% préfèrent les contes classiques et leurs versions détournées : ce sont en effet des récits souvent amusants, qui peuvent plaire aux enfants, qui aiment retrouver de manière parodiée les éléments des contes qu'ils connaissent. 14,29% privilégient les contes peu connus, afin de proposer aux lecteurs des récits nouveaux, qui sont originaux et de qualité. On peut comparer ces réponses aux recommandations de Marguerite Gruny<sup>51</sup>. Les contes classiques sont absents de sa liste, car peu contés, et il s'agit surtout de contes peu connus, de tous horizons (c'est toujours le cas aujourd'hui, avec l'ajout de contes amérindiens, africains, asiatiques,... qui ont beaucoup de succès, et que l'on ne retrouve pas, ou peu, dans les recommandations de Mme Gruny). On y trouve également des contes modernes, comme ceux de Marcel Aymé ou d'Alphonse Daudet. Ainsi, le choix des contes pour les animations ne semble pas avoir changé

51 GRUNY, Mathilde, *ABC de l'apprenti conteur*, Paris, Bibliothèques, 2005.

depuis l'époque de l'Heure Joyeuse : c'est au bibliothécaire qu'il incombe de déterminer quels contes seront appréciés et profitables aux enfants, ceux qu'il prendra également plaisir à conter. Le conte a une place très importante au sein des médiathèques aujourd'hui, en particulier pour les animations. On peut noter que beaucoup de ces animations ont lieu avec les écoles : sur trente-deux bibliothèques ayant participé au questionnaire (trois n'ont pas d'activité autour du conte), treize consacrent une partie de leurs animations avec les classes au conte. La relation entre école, bibliothèque et conte est donc importante, et intéressante à étudier.

## 2 Le conte et l'école.

L'école et la bibliothèque sont aujourd'hui des partenaires évidents ; la grande majorité des bibliothèques municipales accueillent des groupes scolaires, d'écoles maternelles et primaires le plus souvent. Le conte est un incontournable des activités proposées aux élèves : les bibliothécaires content ou lisent un conte, suivi d'une discussion avec les enfants ou d'un travail artistique. De multiples activités existent.

Pourtant, il convient de rappeler que la première bibliothèque jeunesse, l'Heure Joyeuse de Paris, n'envisageait pas un partenariat étroit avec l'école. Elle se posait au contraire en défenseur de la lecture dite « plaisir », en opposition à l'école, qui imposait une lecture « contrainte ». Le système scolaire fonctionne avec un corpus de textes peu développé, choisi avec soin, qui sont en majorité des textes considérés comme des classiques de la littérature, et donc peu adaptés aux enfants. Il s'agit d'une lecture dite « intensive », à laquelle s'oppose la lecture dite « extensive », prônée par les bibliothèques, soit un corpus très étendu, sans limites de genres littéraires, et sans étude précise des textes<sup>52</sup>. La lecture extensive est bien plus proche des pratiques de lectures quotidiennes que la lecture intensive, et les bibliothécaires français l'ont bien compris ; ils prennent en cela pour modèles les bibliothèques anglo-saxonnes<sup>53</sup>. L'école, et sa façon d'aborder la lecture, sont fortement critiquées : pour les bibliothécaires, et les professionnels de la lecture, l'école n'apprend pas à aimer lire, et même contribue à en éloigner les enfants, du fait de la notion d'apprentissage toujours présente derrière la lecture scolaire. Dans les années 1980, les rapports Pingaud, sur lesquels s'appuient les politiques de lecture mises en place alors, dénoncent la tendance du système scolaire à dégoûter les jeunes de la lecture par la culture très académique, très classique proposée.

---

52 BUTLEN, Max, « Lire en bibliothèque, lire à l'école : Oppositions et interactions », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004.

53 *Ibid*

Quelle est alors la place du conte dans cette approche classique de la lecture scolaire et dans les bibliothèques d'école ? Le conte, au début du XXe siècle, avant-guerre, est très peu présent. Nous avons évoqué précédemment sa présence extrêmement faible dans les bibliothèques populaires du Maine-et-Loire. Avant la seconde Guerre Mondiale, à l'école, la bibliothèque est le plus souvent une simple armoire à livres, dont le fonds, qui est restreint par des moyens financiers, souvent maigres, a été choisi par l'instituteur. Il est donc généralement composé des livres au programme, et le conte n'y a pas sa place du fait de son image négative dont nous avons déjà parlé. C'est après la guerre de 1939-1945 qu'apparaissent de « vraies » bibliothèques scolaires ; en vingt ans, les lycées et les collèges créent des Centres de Documentation et d'Information (CDI), gérés le plus souvent par du personnel formé en bibliothèque, parfois même en bibliothèque jeunesse. Le conte est d'abord considéré de façon négative : on souhaite protéger les enfants de la violence présente dans nombre de contes traditionnels (*La Barbe-Bleue*, qui assassine ses épouses, *Le Petit Chaperon Rouge*, dévoré par le loup, *La Belle au Bois Dormant*, confrontée à une ogresse, etc). Les efforts des bibliothécaires de l'Heure Joyeuse, ainsi que d'autres professionnels du livre, des psychanalystes contribuent à redorer progressivement l'image du conte, qui devient un élément du patrimoine français. À ce titre, il est valorisé et protégé dans les années 1970. Ce changement est également dû à l'intérêt pour le conte des psychanalystes dans ces mêmes années, qui affirment l'intérêt de la lecture de contes pour l'enfant : ils abordent différents thèmes complexes de l'enfance (notamment la sexualité, le passage à l'âge adulte, etc)<sup>54</sup>, et participent ainsi de la construction psychologique, et de l'imaginaire, de l'enfant.

Le conte prend ainsi peu à peu sa place dans les programmes scolaires. Il est déjà présent dans les années 1930, faiblement, dans les manuels de la série Souché, publiés chez Nathan<sup>55</sup>, destinés aux classes de cycle 2, soit aux jeunes enfants apprenant à lire. Sa présence progresse lentement jusque dans les années 1980, toujours en étant utilisé avec de jeunes élèves, qui s'exercent à la lecture avec des contes. Le genre est apprécié pour l'apprentissage de la lecture, car il est malléable : n'étant ni reconnu ni apprécié, les instituteurs n'hésitent pas à adapter le conte, à le modifier pour le rendre plus compréhensible, moins violent, ou plus moral. Ainsi, *Le Petit Chaperon Rouge* est rarement présenté dans sa version originale, dans laquelle le chasseur ne sauve pas la petite fille. Les illustrations sont plébiscitées : en effet, étant destiné à de jeunes enfants ne sachant pas encore bien lire, des images illustrant le texte permettent une compréhension plus facile. Cette particularité se développe beaucoup dans les années 1970, et perdure aujourd'hui ; il n'est

---

54 BETTELHEIM, Bruno, *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Robert Laffont, 1976.

55 AHR, Sylviane, DENIZOT, Nathalie, *Les patrimoines littéraires à l'école : Usages et enjeux*, Belgique, Presses Universitaires de Namur, 2013, p.195-213.

pas rare de voir en bibliothèque plusieurs versions du même conte, illustrées différemment, et ce sont parfois même les illustrations qui décident de l'achat d'un ouvrage. Les réécritures et les détournements de contes, également très prisées de nos jours, font leur apparition à l'école dans les années 1950, ainsi que les contes modernes. Hélène Weis, dans *Les patrimoines littéraires à l'école : Usages et enjeux*<sup>56</sup>, cite les écrits de Marcel Aymé (en particulier *Les Contes du chat perché*, 1934-1946), ou la collection du Père Castor, chez Flammarion, créée en 1931, dont les récits s'apparentent souvent au conte. Les contes de ces années 1950 sont bien moins violents que les versions originales, la littérature jeunesse ayant tendance à s'adoucir. Ainsi, jusque dans les années 1980, le conte est utilisé à l'école pour l'apprentissage de la lecture, souvent dans des versions édulcorées. Sa malléabilité est propice à l'étude pour de jeunes enfants : il est court, adaptable, peut être moral ou plus fantaisiste. Cela permet l'apprentissage de la lecture, ainsi qu'une approche de la culture de l'image.

Aujourd'hui, l'utilisation du conte s'est développée à l'école. S'il sert toujours à l'apprentissage de la lecture, il est étudié avec des élèves plus âgés. En effet, le genre du conte étant protéiforme, cela permet de travailler des œuvres croisées, et d'étudier ainsi plusieurs médiums culturels. Il est ainsi souvent étudié par le biais de la réécriture, ce qui permet aux enfants de mieux comprendre les mécanismes narratifs, de repérer les motifs récurrents au sein de plusieurs contes. Véronique Bourhis et Isabelle Le Corff présentent notamment le film d'animation *Kirikou et la sorcière*, de Michel Ocelot, comme un support permettant d'étudier l'image, à travers le film, la novélation, grâce à l'album tiré du film d'animation, le son, avec la musique du film, ainsi que les mécanismes du conte, Michel Ocelot étant très inspiré par la tradition orale africaine<sup>57</sup>. La novélation est alors un intermédiaire qui amène les élèves à construire les valeurs du conte, et ainsi à en comprendre la signification. Le conte est à utiliser en lien avec d'autres œuvres, plus contemporaines, pour le rendre plus accessible et plus apprécié des enfants. La novélation et la réécriture semblent être le moyen le plus prisé pour travailler autour du conte. Dans le même ouvrage, Véronique Larrivé présente un travail effectué avec des élèves de CM2 et de 6e, autour du conte *La Barbe Bleue*. Les élèves ont travaillé en étudiant le texte, puis en produisant des écrits d'invention, sur différents thèmes : en utilisant la première personne du singulier, pour se mettre à la place de la jeune femme qui épouse Barbe-Bleue puis en commentant les choix que fait l'héroïne dans le récit original, sous la forme d'un journal intime. Le but recherché était d'amener les enfants à ressentir, et à exprimer de l'empathie pour le personnage féminin. De plus, la réécriture nécessite de connaître et de comprendre la situation et le but des

---

56 *Ibid.*

57 *Ibid*, p.69-84.

personnages. La réécriture à la première personne du conte de *La Barbe-Bleue* ouvre également un débat sur la curiosité, l'obéissance, la vérité. Il est intéressant de constater que, lorsque le conte n'est pas utilisé pour apprendre à lire, les réécritures semblent être le moyen le plus souvent choisi pour l'étude, ce qui n'est pas le cas d'œuvres plus classiques. Les enseignants ne semblent pas avoir de scrupules à détourner un conte, ce qu'ils ne font pas avec des textes de théâtres, ou de romans, par exemple. Le conte semble alors être un genre réellement à part du patrimoine littéraire, ce qui tient sans doute de son oralité : étant originellement oral, et donc dépourvu d'une fondation solide, écrite, les contes étaient remaniés selon le conteur. C'est ce que les conteurs contemporains font, et ce que font également les enseignants avec leurs élèves.

La place particulière du conte se retrouve également en bibliothèque. Les bibliothécaires se posant, comme nous l'avons dit, en éducateurs du plaisir de lire, ils avaient besoin d'un outil pour faire aimer la lecture. Le conte devient cet outil. Il permet de faire entendre aux enfants des histoires, de les faire lire d'une certaine façon, sans qu'ils aient besoin de lire. Le but est de les attirer par des histoires, pour leur donner envie d'en découvrir d'autres par eux-mêmes. Cette opposition entre école et bibliothèque, entre lecture-contrainte et lecture-plaisir, étant assez marquée, les relations entre institutions ont longtemps été conflictuelles, jusque dans les années 1970, lorsque les dépôts des Bibliothèques Centrales de Prêt sont déscolarisés (la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale passe au ministère de la Culture). Les bibliothèques sont ainsi libérés de l'influence du système scolaire, et une collaboration est progressivement envisagée. Aujourd'hui, l'accueil de classes en bibliothèque est mis en place de manière quasi-systématique, et le conte tient une part très importante dans les animations. Ce sont le plus souvent des classes de maternelles et de primaires, rarement de collège ; les séances se composent d'une lecture ou d'un conte, puis d'une recherche documentaire pour les plus grands, et d'un moment de liberté pour les plus petits. Les enfants empruntent également souvent un ouvrage, sous la responsabilité de l'enseignant<sup>58</sup>. Mon enquête m'a permis de constater que les activités concernant le conte en bibliothèque étaient souvent effectuées avec des classes. En effet, sur trente-cinq bibliothèques, trois n'ayant pas d'activités concernant le conte, treize bibliothèques utilisent le conte dans les animations avec les scolaires. Le contenu varie entre le « racontage » traditionnel, souvent sur un thème spécifique, choisi au préalable avec l'enseignant (autour du loup, d'un pays, etc), et des activités plus originales. Plusieurs bibliothèques organisent des activités artistiques autour du conte : les bibliothécaires lisent un conte, puis demandent aux enfants de réaliser un dessin ou une peinture ; ou bien encore la création de jeux de société autour du conte. La réécriture de conte, ou la création, est également très prisée : quatre bibliothécaires mentionnent des ateliers de réécriture ou

---

58 BENOIST, Cécile, *Les Médiathèques à l'heure du conte*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2007.

d'écriture de contes, qui se concluent par la création d'un livre par la classe. Le conte paraît une fois de plus être l'outil idéal pour encourager à la création, et diversifier les supports : arts plastiques, écriture, jeux. Le conte est donc privilégié lors des animations avec les classes. Mais ce lien entre la bibliothèque, l'école et le conte se ressent également parfois dans le choix du fonds. En effet, lors de mon enquête, je me suis aperçue que plusieurs bibliothécaires choisissaient leurs acquisitions de contes en fonction de la demande des enseignants (8,57 %), ce qui témoigne dans ces établissements de la collaboration étroite entre la bibliothèque et l'école.

### Questionnaire: Question 6

Quels contes privilégez-vous pour les acquisitions? (nouveaux contes, peu connus, classiques?)

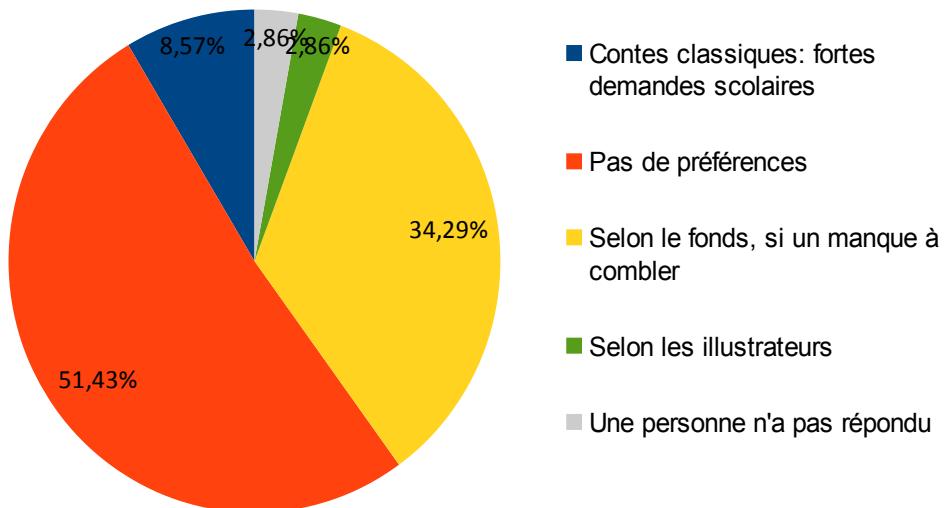


Diagramme 3: Question 6 du questionnaire

Ainsi, si on peut encore aujourd'hui déplorer la façon dont le système scolaire aborde la lecture, en particulier au collège, il s'avère que les relations entre la bibliothèque et l'école ne sont plus aujourd'hui si conflictuelles et permettent des échanges bénéfiques pour l'apprentissage du plaisir de lire. Le conte est un élément essentiel de cette relation, et constitue l'outil principal des bibliothécaires qui veulent faire découvrir la lecture-plaisir. Le conte amène donc à la lecture les enfants par l'imagination et le rêve. Mais les enfants ne sont pas les seuls à aimer les contes, et les bibliothèques les emploient également avec des publics adultes, éloignés de la bibliothèque.

## 3 Le conte et les publics éloignés.

Le conte est souvent choisi pour les animations en bibliothèque, avec les enfants bien sûr, mais également avec les adultes. Le fait de conter instaure une convivialité, un moment de partage, qui est

bénéfique pour tous les publics. C'est pourquoi il est utilisé dans le rapport aux publics éloignés en bibliothèque. Le terme de « publics éloignés » désigne les usagers qui ne peuvent pas, ne veulent pas, ou ont des difficultés à se rendre en bibliothèque, pour diverses raisons. Les publics « empêchés », d'abord, c'est-à-dire les personnes étant dans l'impossibilité de se déplacer, concernent les maisons de retraite, les hôpitaux, ou encore les prisons. Les usagers en situation de handicap sont également « éloignés » de la bibliothèque, car les bâtiments ne sont pas toujours équipés, et le fonds, les activités leur sont rarement adaptés. Enfin, il y a les « non-publics », ceux qui ne fréquentent pas l'institution, souvent parce qu'ils la connaissent mal ou s'y sentent illégitimes ; il s'agit surtout d'un public défavorisé, éloigné de la culture, qu'il faut, en quelque sorte, convertir à la lecture. Le conte est donc l'outil principal dans les rapports avec ces publics éloignés, parce qu'il crée un lien entre les auditeurs et avec le conteur, et parce qu'il constitue un pas vers la lecture et la culture, ce qui ne peut être que bénéfique.

Ainsi, à l'hôpital, en maison de retraite, ou en prison, le « racontage » est fréquent, qu'il soit ou non initié par les bibliothèques. En maison de retraite et en prison, il s'agit le plus souvent de la lecture d'un roman ou d'un conte, parfois de réel contage, par un professionnel ou un bibliothécaire. Le « racontage » est suivi par un échange entre les auditeurs et l'animateur à propos de l'histoire entendue, afin de permettre à ces publics souvent isolés de disposer d'un temps de parole. Le conte est apprécié pour les souvenirs d'enfance qu'il véhicule, mais aussi pour ses problématiques sociétales, qui encouragent au débat<sup>59</sup>. Mais au-delà de la réflexion intellectuelle que peut apporter le conte, il s'agit surtout de permettre à des personnes isolées, qui vivent plus ou moins recluses, de s'évader le temps d'une histoire, de leur procurer des émotions, de leur rappeler des souvenirs<sup>60</sup>.

Dans les hôpitaux, la volonté est la même : faire oublier un instant aux résidents leur quotidien. Marion de Savignac cite Sylvaine Lacroze, psychologue, dans son article « La place et le rôle du livre en milieu de soins »<sup>61</sup> : elle y témoigne de l'importance du conte en milieu hospitalier, du fait de son aspect thérapeutique, en plus du plaisir qu'il peut apporter, par l'identification du patient aux personnages, aux histoires, souvent de manière inconsciente, et qui peut l'aider dans sa guérison. Le but est également de dépasser l'isolement de l'hospitalisation, en particulier pour les enfants, en mettant en place des projets avec des écoles. Ainsi, en

---

59 Site de Laetitia Bloud, conteuse professionnelle : [http://www.laetitiabloud-conteuse.fr/sur\\_mesure\\_prisons.html](http://www.laetitiabloud-conteuse.fr/sur_mesure_prisons.html). Consulté le 24/05/2016.

60 FILIATRAULT, Nicole, « La porteuse de paroles en prison », dans *Bulletin des Associations des Auteurs des Laurentides*, 2008.

61 DE SAVIGNAC, Marion, « La place et le rôle du livre en milieu de soins », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004.

2002, un recueil de contes, *Histoires filantes*, écrit et illustré par des enfants hospitalisés et des enfants extérieurs paraît aux éditions AEMEA ; le dessein de ce projet était de faire naître un rapport entre des enfants extérieurs et des enfants hospitalisés, de créer ainsi une solidarité et une tolérance entre eux, et de transformer, pour les enfants malades, le calvaire de l'hospitalisation en un atout et un espoir.

Le conte est également utilisé avec des publics en situation de handicap. Il existe des éditions de conte en braille pour les déficients visuels, par exemple. De même, les Heures du conte en langue des signes (LSF) sont courantes, comme à la médiathèque d'Angers ; elles se font à une ou deux voix, c'est-à-dire soit en langue des signes uniquement, et donc à la seule destination d'un public déficient auditif, afin de leur apporter le plaisir d'assister à un spectacle de conte, ou bien en langue des signes et à voix haute, ce qui permet de rassembler un public dit « normal » et un public en situation de handicap. Il s'agit alors de sensibiliser les autres publics à la langue des signes et de réunir ces deux publics, qui ne sont que rarement en contact. La même démarche est employée pour les déficients intellectuels, qui sont les plus visés par les animations autour du conte à destination d'un public en situation de handicap. En effet, la déficience intellectuelle a très peu sa place dans le monde du livre, tant en bibliothèque que dans l'édition spécialisée. Il s'agit, de plus, d'un public dont les spécificités sont multiples, et qu'il n'est pas toujours facile d'appréhender pour les professionnels car les formations sont presque inexistantes<sup>62</sup>. La bibliothèque étant publique, ouverte à tous, elle est le lieu idéal pour la rencontre entre les usagers déficients intellectuels et les usagers dits « normaux » ; le fait de côtoyer la différence ne peut être que bénéfique pour ces deux publics, et apporter, comme c'est le cas à l'hôpital, une solidarité, une tolérance et une compréhension du handicap. Le conte est choisi pour sa dimension thérapeutique et culturelle ; de plus, il permet de développer des lieux de parole pour des usagers ayant des difficultés à s'exprimer.

Outre le partage qu'induit le conte, dont nous avons déjà parlé, ce dernier permet également d'aborder la lecture sous une autre forme pour des personnes qui n'aiment pas, ou ne savent pas lire. De plus, le conte appartient au patrimoine oral, et représente donc une part, facile d'accès, de la culture d'un pays. Il est également un vecteur de rassemblement du fait de la ressemblance de nombreux motifs dans plusieurs pays et à différentes époques : le motif du conte de *La Belle et la Bête* se retrouve ainsi dès l'Antiquité dans les *Métamorphoses* d'Apulée, où le thème de la jeune fille donnée à un monstre qui se révèle, après de longues épreuves, être un dieu, ou plus tard un prince. Le conte ayant vocation à rassembler, il est employé pour encourager les non-publics, c'est-à-dire les personnes plutôt issues de milieux défavorisés, à venir à la bibliothèque. Ces usagers ne se sentent souvent pas le droit de fréquenter un lieu culturel, car, y ayant peu

---

62 Touzan, Stéphanie, « Les usagers déficients intellectuels en bibliothèque », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009.

accès, ils ont peu de liens avec la culture. La mission des bibliothécaires est de permettre l'accès à tous à la lecture et à la lecture, il leur faut donc convaincre ces publics. Le conte est utilisé pour les faire venir, car il s'agit d'une activité familiale, qui plaît aux enfants, et qui, par la tradition qu'il véhicule, ne se fait pas ressentir comme élitiste, à la différence d'animations comme les cafés philosophiques, ou les rencontres avec des auteurs. De plus, cette animation permet à ces familles défavorisées d'échanger, de forger des liens, et de leur prouver que la bibliothèque est un lieu vivant, qui leur est accessible.

Le conte est également un genre littéraire que l'on insère dans des projets de lutte contre l'illettrisme. En effet, la bibliothèque étant un lieu de lecture, il est difficile pour un public illettré (qui a été scolarisé mais ne maîtrise pas suffisamment l'écrit pour les exigences de sa vie professionnelle et sociale ; l'analphabétisme est l'absence totale d'apprentissage d'un code écrit, dans quelque langue que ce soit) d'y trouver sa place. C'est pourquoi plusieurs bibliothèques ont monté des projets afin d'aider ces publics en difficulté. La médiathèque d'Albertville<sup>63</sup>, notamment, définit sa politique d'acquisition en fonction de ce projet (méthodes de langue Français Langue Étrangère, livres bilingues, etc), et propose une formation, composée notamment de l'écoute de contes, qui établissent un contact avec le français oral et une histoire porteuse d'une culture. Les personnes illettrées n'étant pas en mesure de lire, il est important de leur apporter une forme de lecture, par le conte, afin de leur montrer ce que peut leur apporter l'acte de lire : l'imagination, le rêve.

Ainsi, le conte est au centre des animations en direction des publics éloignés de la médiathèque. Son bagage culturel et patrimonial lui confère une convivialité, une capacité à rassembler, ce qui fait de lui un genre très particulier, à part, au sein de la bibliothèque. Il tient en effet à la fois de l'écrit et de l'oral, mais une grande importance est accordée aux illustrations. Il est un témoignage de l'évolution des mœurs à travers les différentes versions existantes de contes, mais touche encore un public très large par l'universalité des thèmes abordés. Il permet de lire une histoire sans la lire réellement. Le conte tient donc une place bien spécifique en bibliothèque, du fait de sa complexité, ce qui peut causer quelques problèmes aux professionnels.

---

63 GUIDEZ, Joëlle, « Lutter contre l'illettrisme à la médiathèque d'Albertville », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006.

## III. Le conte, un genre littéraire à part, qui peut poser problème aux professionnels.

La complexité du conte, qui tient de ses rapports à l'oralité, à l'écrit et à l'image, en fait un genre problématique, qui questionne les professionnels des bibliothèques, tant pour le classement du fonds que pour le choix des ouvrages. De plus, l'absence d'enseignements liés au conte en formation initiale au métier de bibliothécaire ne permet pas aux professionnels d'être préparés à mettre en valeur des contes au sein de leurs établissements.

La réflexion de cette partie liée aux particularités du conte est essentiellement basée sur mon enquête, réalisée grâce au questionnaire. J'ai obtenu trente-cinq réponses, que j'ai classées, pour chaque question, par type. En effet, les questions étant toutes ouvertes, les réponses étaient très variées, mais j'ai pu distinguer plusieurs catégories de réponses ressemblantes. Par exemple, avec la première question concernant le classement<sup>64</sup> (« Dans quelle section les contes sont-ils rangés (Adulte, Jeunesse) ? »), j'ai classé les réponses en cinq types : en section Jeunesse, en section spécifique, en sections Adulte et Jeunesse, tous genres mélangés, et selon la forme, en section Jeunesse ou Adulte. J'ai fait de même avec les autres questions, en définissant donc chaque fois quelles étaient les réponses similaires pour les répartir dans plusieurs catégories. Ce sont donc les retours des professionnels à mon enquête qui m'ont permis de créer une typologie, faite en fonction du contenu des réponses. Après avoir classé les réponses, j'ai compté pour chaque catégorie combien j'obtenais d'occurrences, puis je les ai transcris en tableaux<sup>65</sup>. Grâce à ces chiffres, j'ai réalisé des diagrammes et transformé les données en pourcentages. J'ai ainsi pu dégager les différentes tendances selon les questions, et poser une réflexion. Je n'ai pas traité la toute première question, posée en amorce, dans laquelle je demandais aux personnes de nommer la bibliothèque et la ville dans lesquelles ils travaillaient, et qu'il était donc inutile de transcrire en diagramme et en pourcentages.

---

64 Voir questionnaire en annexes, p.66.

65 Voir tableaux en annexes, p.62-65.

## 1 Une formation professionnelle au conte ?

La question de la possibilité d'une formation au conte, c'est-à-dire à son classement, au choix des titres, à sa mise en valeur à travers des animations, est importante. En effet, la formation déterminera une certaine uniformité au sein des pratiques professionnelles liées au conte. Dès lors, il convient de s'intéresser d'abord à l'existence d'une formation au conte.

Sur les trente-cinq professionnels interrogés, seuls cinq ont suivi des enseignements consacrés au conte au cours d'une formation initiale (Licence professionnelle, Master, Diplôme Universitaire Technologique (DUT), etc). On peut d'ores et déjà noter que les formations initiales au conte sont mentionnées par seulement 14,29% des enquêtés, et 11,11% sur le total des réponses (soit quarante-cinq pour cette question). Plusieurs bibliothécaires ont suivi plusieurs formations, ce qui explique le nombre de réponses plus importantes que celui des enquêtés), ce qui est assez peu au regard de l'importance du conte dans les animations en bibliothèque. La spécificité de ce genre littéraire laisserait penser qu'un apprentissage est nécessaire. De plus, en détaillant les réponses des enquêtés, il s'avère que ces formations ne sont pas, le plus souvent, spécialisées dans les métiers des bibliothèques. En effet, deux personnes ont effectué un DUT Métiers du livre (sans en préciser le lieu), qui proposent généralement des cours sur la littérature jeunesse, dans lequel les contes peuvent être abordés ; un professionnel travaillant en Belgique précise que les bibliothécaires y suivent une formation en trois ans, qui comprend des enseignements sur les animations en bibliothèque, dont l'Heure du conte par exemple. Trois professionnels ont également suivi des formations en littérature de jeunesse, comme une Licence professionnelle ou un Master, au cours desquels le conte est nécessairement abordé. Ainsi, on peut citer l'université Montaigne de Bordeaux, qui propose un DUT Métiers du livre, avec un cours consacré à la littérature de jeunesse<sup>66</sup> ; ou la licence professionnelle : documentation et bibliothèques, parcours Responsable des ressources et de projets : Littérature et Documentation pour la Jeunesse de l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble<sup>67</sup>. Ces diplômes mentionnent dans leurs

---

66 « DUT Métiers du livre et du patrimoine : Bibliothèques-Médiathèques », site de l'Université Montaigne de Bordeaux, contenu de la formation : [http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre\\_de\\_formation/diplome-universitaire-de-technologie-CB/metiers-du-livre-LIVRE.29/dut-metiers-du-livre-et-du-patrimoine-bibliotheques-mediathèques-program-bib-27.html](http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre_de_formation/diplome-universitaire-de-technologie-CB/metiers-du-livre-LIVRE.29/dut-metiers-du-livre-et-du-patrimoine-bibliotheques-mediathèques-program-bib-27.html). Consulté le 25/05/2016.

67 « Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques, parcours Métiers des Bibliothèques, de la Documentation et des Archives Numériques (BDAN) », site de l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble, programme de la formation : <http://www.upmf-grenoble.fr/formation/les-diplomes-2015-2016/licence-professionnelle-metiers-du-livre-documentation-et-bibliotheques-parcours-metiers-des-bibliotheques-de-la-documentation-et-des-archives-numeriques-bdan-8143.htm>. Consulté le 25/05/2016.

programmes l'existence de cours portant sur la littérature de jeunesse (et qui doivent donc également aborder le conte) ou d'initiation à la lecture à voix haute (à l'Université de Grenoble). Néanmoins, ces diplômes proposent des enseignements à propos du conte en tant que genre littéraire, et non en tant qu'outil d'animations en bibliothèque (exceptée la formation en Belgique évoquée plus haut, ou l'initiation de l'Université de Grenoble). Si cela donne une base de réflexion aux bibliothécaires, cela ne répond pas à leurs besoins professionnels en terme d'activités, de classement, ou de choix.

La solution pour se former au conte est alors de se tourner vers des formations financées par la municipalité. Plusieurs organismes en proposent, comme le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), les Bibliothèques Départementales de Prêt (BDP), des bibliothèques spécialisées, des conteurs professionnels, ou encore des associations spécialisées. Ainsi, la majorité des professionnels interrogés se sont formés auprès d'associations, comme Amstramgram<sup>68</sup> (association composée de conteurs, éducateurs, formateurs, psychologues, etc qui propose des formations au conte, des spectacles), Tabarmuk<sup>69</sup> (association qui propose des stages menés par des conteurs et comédiens), ou encore Enfance et Musique, qui « met en place des formations à l'éveil culturel et artistique pour permettre à l'adulte de se qualifier »<sup>70</sup>, et qui propose donc des formations à destination des professionnels de l'enfance, dont certaines sont consacrés à l'art du conte. C'est auprès de ces associations, et d'autres, que les enquêtés se sont en majorité formés ; la part des formations au sein d'associations représente 17,78% (sur quarante-cinq réponses, plus nombreuses pour la raison évoquée plus haut). Les stages proposés par des conteurs professionnels, comme Olivier Ponsot<sup>71</sup> ou Muriel Bloch<sup>72</sup>, semblent également prisés par les bibliothécaires, puisque 17,78% des professionnels en ont suivis. Des formations sont organisées par des bibliothèques spécialisées, comme l'Heure Joyeuse ou la Joie par les livres (les bibliothécaires de la Joie par les livres ont d'ailleurs été formés à l'Heure Joyeuse, et de nombreux stagiaires y ont été accueillis) ; 6,67% des enquêtés mentionnent une formation dans ces lieux. Enfin, les BDP et le CNFPT représentent respectivement 6,67% et 8,89% des réponses au questionnaire. On peut ainsi noter que la majeure partie des formations suivies se déroulent au

---

68 Association Amstramgram, site de l'association : <http://www.amstramgram.info/qui.html>. Consulté le 25/05/2015.

69 Association Tabarmuk, site de l'association : <http://www.tabarmukk.eu/>.

70 Association Enfance et musique, site de l'association : <http://www.enfancemusique.asso.fr/tz/index.php?pid=7>. Consulté le 25/05/2015.

71 Olivier Ponsot, conteur professionnel, site professionnel: <http://olivier-ponsot.com>. Consulté le 25/05/2015.

72 Muriel Bloch, conteuse professionnelle, site professionnel : <http://murielbloch.com/>. Consulté le 25/05/2016.

sein d'associations ou auprès de conteurs professionnels, soit dans un cadre qui semble d'une part moins stricte (du fait de l'aspect moins officiel que le CNFPT, par exemple), mais également plus spécialisé et donc plus pointu que le CNFPT, qui propose des formations à l'ensemble de la fonction publique, ou les bibliothèques telles que l'Heure Joyeuse, qui se charge de toutes les particularités de l'institution.

### Questionnaire: Question 10

Quelles formations les bibliothécaires qui content ont-ils suivis?

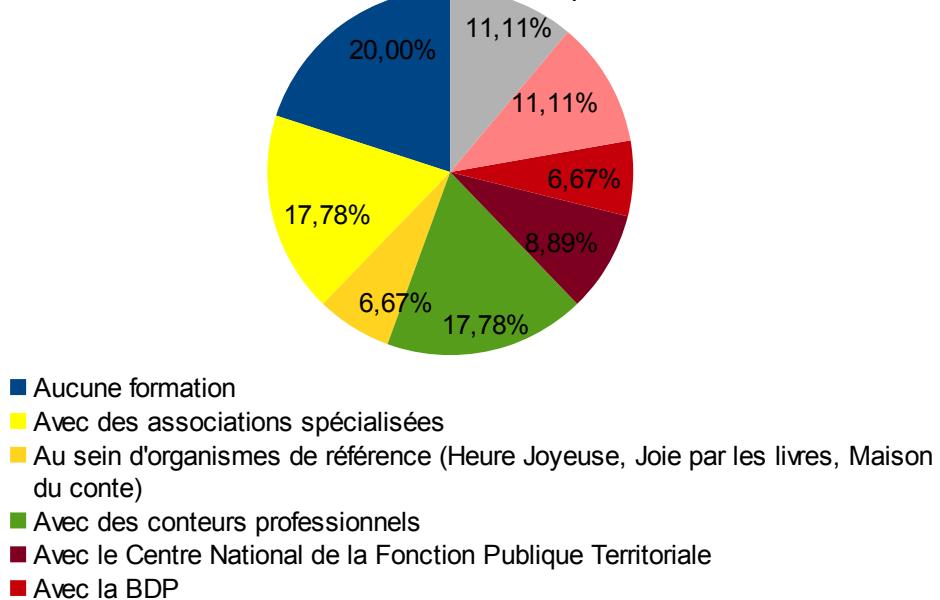


Diagramme 4: Question 10 du questionnaire.

Cependant, il faut bien noter que 20% des réponses mentionnent une absence de formation, soit totale (aucun bibliothécaire n'a suivi de formation dédiée au conte), soit partielle (seuls quelques uns sont formés). Ce nombre est relativement important, compte tenu de l'importance du conte au sein des animations jeunesse. L'absence d'enseignement en formation initiale impose une formation en tant que professionnel, comme celles mentionnées plus haut, qui est donc prise en charge financièrement par la municipalité. Or, cela dépend nécessairement du budget alloué à la médiathèque par la tutelle administrative. Une bibliothèque dans une petite ville, dont le budget est maigre, ne pourra espérer le financement de toutes les formations voulues. La formation au conte semble donc dépendre du financement de la municipalité, et donc être plus accessible aux bibliothèques de villes dites « riches ». Dans le cas contraire, et c'est le cas de 20% des professionnels interrogés lors de l'enquête, les bibliothécaires ne sont pas formés au conte. Cela pose alors des problèmes pour gérer ce genre littéraire, dont nous avons évoqué les spécificités. On ne peut traiter le conte comme l'on traiterait un roman. Il faut alors apprendre « sur le terrain », c'est-à-dire se former soi-

même, par l'expérience et par diverses recherches ou lectures (des ouvrages comme celui de Marguerite Gruny, *ABC de l'apprenti conteur*<sup>73</sup>, existe, et explique comment conter). Cela demande de fait de la motivation, du temps, et une part de talent, d'une certaine façon (conter est un art, qui s'apprend, mais qui ne peut être facile pour tous). Il est légitime de se demander si tous les professionnels des bibliothèques amenés à travailler avec le conte sont disposés à se former eux-mêmes.

Le conte est un outil majeur de la bibliothèque, qui est beaucoup utilisé dans les sections Jeunesse, qui sont souvent le moteur des établissements. S'il est difficile de se former pour apprendre à manier cet outil complexe, le conte risque d'être mal utilisé, mal raconté, et de ne pas attirer alors autant d'enfants qu'avec une bibliothécaire sachant conter. Marguerite Gruny évoque en effet à ce sujet la baisse de succès, momentanée, de l'Heure du conte à l'Heure Joyeuse ; une petite fille explique sa désertion de l'Heure du conte parce que « vous avez mis toute une série à raconter qui savent pas »<sup>74</sup>, en parlant des stagiaires qui animaient l'activité, cite Mme Gruny. « Les histoires, c'est beau, mais faut que ça soit bien raconté »<sup>75</sup> rapporte également un garçon. Ainsi, cela montre bien l'importance de savoir raconter si l'on veut capter l'attention du public et le faire revenir, ce qui est bien le but en bibliothèque. Marguerite Gruny précise que les stagiaires qui contaient étaient, après cet événement, mieux formés et contrôlés par les bibliothécaires, et que les enfants ont apprécié le changement. On peut donc en conclure que l'absence de formation peut nuire au succès du conte, et au développement de son potentiel en bibliothèque. Au-delà du fait d'apprendre à conter, l'absence de formation ne nuit-elle pas également au développement du fonds, à la sélection des ouvrages ?

## 2 Le choix du fonds de conte.

Du choix d'un fonds en bibliothèque dépend le succès des animations qui y sont liées. Il est donc intéressant de s'intéresser aux différentes pratiques professionnelles de sélection du fonds de conte, d'autant plus qu'une formation ne permet pas la normalisation de ces usages.

L'une des questions de l'enquête portait sur le support utilisé pour choisir les acquisitions de contes : revues professionnelles, sites dédiés, conseils de conteurs, etc. Il me paraissait en effet important de savoir si le conte possédait des supports de diffusion spécialisés ou si la sélection se faisait de la même façon que pour

---

73 GRUNY, Marguerite, *ABC de l'apprenti conteur*, Paris, Bibliothèques, 2005.

74 GRUNY, Marguerite, *ABC de l'apprenti conteur*, Paris, Bibliothèques, 2005, p.39.

75 Ibid.

les autres acquisitions. Plusieurs des bibliothécaires ayant répondu au questionnaire se renseignent sur plusieurs supports (j'ai donc eu plus de réponses au total pour chaque typologie de réponses).

La majorité des professionnels interrogés utilisent différents sites Internet pour leurs nouvelles acquisitions, notamment ceux de maisons d'édition spécialisées dans le conte, comme les Éditions Flies France, les Éditions Planète rebelle, et Le Jardin des mots, qui se veut être une maison d'édition, un distributeur et une librairie en ligne consacré au conte ; ou des maisons d'édition de littérature jeunesse (L'École des Loisirs, Didier Jeunesse). Les librairies en ligne comme Electre, Decitre, ou encore les Librairies Sorcières (un réseau de librairies spécialisées jeunesse, qui propose également une offre en ligne) sont aussi employées par les bibliothécaires. De même, les sites professionnels de conteurs et les sites des grands pôles du conte (la Maison du conte, le CLiO (Conservatoire contemporain de Littérature Orale), le CMLO (Centre Méditerranéen de Littérature Orale), le Centre des Arts du récits (en Isère), ou le Pôle des arts de la Parole (en Bretagne)), ou les sites de critiques littéraires (tels que Babelio, Lirado, ou Ricochet) proposent des conseils et des avis sur les ouvrages, ce qui peut guider les choix des professionnels. Le support Internet est facile d'accès, gratuit, et rapide ; il est donc logique qu'il soit employé à plus de 40,43%. En effet, outre les sites cités ci-dessus, il est possible de consulter des blogs dédiés à la littérature de jeunesse ; deux enquêtés mentionnent ce support. Cela paraît peu, si l'on considère que ces blogs sont tenus par des passionnés, qui sont donc connaisseurs en la matière, et à même de conseiller des professionnels. De plus, le succès des blogs de critiques littéraires est de plus en plus retentissant. Néanmoins, cette habitude ne semble pas être entrée dans les mœurs professionnelles des bibliothécaires. Ces derniers se servent également de revues littéraires spécialisées dans le conte (*Citrouille Hebdo*, *La Grande Oreille*), ou dans la littérature de jeunesse (*La Revue des livres pour enfants*, en particulier, est citée à de nombreuses reprises). Ces revues répertorient les dernières parutions, avec leur description. Les enquêtés n'ont cependant pas précisé s'ils consultaient la version web de ces revues, disponibles gratuitement, ou s'ils y étaient abonnés. Il n'est donc pas possible de savoir exactement combien de professionnels utilisent réellement le support Internet. Il est cependant visible qu'il est bien le plus employé.

Certains bibliothécaires se renseignent aussi auprès de conteurs professionnels ou de collègues qualifiés dans le domaine du conte, au nombre de cinq parmi les enquêtés. Cela paraît assez peu, compte tenu du fait que les conteurs sont des spécialistes du conte, et sont habilités à conseiller. Les relations entre la bibliothèque et le conteur se résument peut-être, dans la majorité des cas, aux animations ponctuelles, ce qui ne permet pas de développer un échange. De plus, cinq professionnels mentionnent se rendre en librairie pour choisir leurs acquisitions, afin d'observer les ouvrages dans leur entier. Ce nombre semble lui aussi

faible, du fait de l'importance majeure de l'illustration dans les recueils de contes et les albums jeunesse, dont nous avons déjà parlé. Or, si les illustrations prennent une si grande part dans l'appréciation d'un ouvrage jeunesse, il s'avère assez paradoxal de ne pas consulter au préalable les livres afin de se rendre compte de la qualité des images. Les bibliothécaires portent alors possiblement leur confiance vers les illustrateurs eux-mêmes : le nom d'un dessinateur renommé devient un gage de qualité.

Il s'avère donc que le lieu de recherche privilégié des bibliothécaires pour leurs nouvelles acquisitions est Internet, sans doute pour sa praticité. On peut alors se demander quels sont les critères de sélection des bibliothécaires. Au cours de mon enquête, j'ai demandé aux professionnels de m'indiquer s'ils privilégiaient les contes classiques (c'est-à-dire ceux des frères Grimm, d'Andersen ou de Perrault), les contes peu connus, ou les contes modernes. Trois personnes mentionnent renouveler leurs fonds en fonction des demandes scolaires (ce qui consiste en l'achat de contes classiques en majorité) ; les instituteurs et leurs programmes scolaires déterminent ainsi les acquisitions de contes. Cela témoigne de l'importance du partenariat entre école et bibliothèque, dont nous avons parlé précédemment. Douze bibliothécaires précisent choisir leurs achats en fonction du fonds déjà présent dans la médiathèque, c'est-à-dire qu'ils « complètent » en priorité le fonds de contes classiques, puis cherchent à acquérir divers genres de contes (selon leurs origines, leurs thèmes, etc). 51,43% des réponses ne montrent aucune préférence entre les contes classiques, peu connus ou modernes ; les choix se font selon les goûts, les exigences professionnelles des bibliothécaires. Les résultats de l'enquête témoignent malgré tout d'une volonté de proposer un panel le plus représentatif possible de l'édition de contes. La sélection des ouvrages se fait ensuite visiblement selon la volonté du bibliothécaire, ses attentes professionnelles.

En effet, la qualité des illustrations, le nom d'un dessinateur reviennent régulièrement dans les critères de choix des bibliothécaires. C'est parfois le nom d'un illustrateur qui détermine l'achat d'un ouvrage. La qualité du texte est bien sûr importante aussi, selon s'il est adapté aux enfants, bien écrit ; si l'histoire leur plaira et sera édifiante pour eux. Ces critères dépendent beaucoup du bibliothécaire et de ses convictions ; de fait, l'hésitation entre le choix d'un ouvrage qui plaît aux enfants ou d'un qui est bon pour eux, qui leur apportera de la culture, des valeurs est une polémique classique, toujours d'actualité en bibliothèque, et valable pour toutes les sections. De plus, on retrouve souvent en médiathèque plusieurs éditions du même conte (surtout de contes classiques), ce qui n'est pas le cas pour d'autres ouvrages. Il est intéressant de se demander la raison de ce traitement particulier.

Le rapport entre texte, image et oralité, propre au conte, est complexe, et significatif de sa particularité. De fait, le conte est originellement oral, fait pour être dit, transmis par la parole, et c'est toujours le cas en

bibliothèque grâce aux Heures du conte ; mais pour sa conservation et sa transmission, il a été transcrit à l'écrit, ce qui a permis de garder la trace de contes très anciens ; en outre, il a également un rapport fort avec l'image, par les illustrations très présentes dans les recueils pour enfants, ou aujourd'hui, le renouveau des Heures du conte (numériques, sous forme de kamishibai, etc). Ce rapport à l'image peut s'expliquer par le fait qu'il est destiné aux enfants. Or, les images permettent aux plus petits de les associer au texte, et donc de mieux le comprendre, de faciliter leur lecture en leur épargnant un trop grand effort d'imagination. C'est pourquoi elles disparaissent des ouvrages pour les adolescents et les adultes. Il est alors cohérent de trouver beaucoup d'illustrations dans les contes, d'autant plus que nombre d'entre eux traitent de thèmes fantastiques, qui peuvent être difficiles à se représenter sans un support sur lequel se reposer. Cependant, il est légitime de se demander à quel moment le conte en bibliothèque est lu ; il est écouté et regardé pendant les Heures du conte, le « racontage », mais est-il lu, de la même manière qu'un roman ? Les ouvrages de contes sont sans doute lus par des lecteurs plus grands, adolescents ou adultes, qui s'intéressent à ce genre littéraire, ce qui représente sans doute une minorité ; le conte semble être surtout emprunté pour être raconté aux enfants.

Il y a, en outre, dans les discours des professionnels, une certaine volonté de proposer plusieurs éditions d'un même conte, avec de belles illustrations, des ouvrages de qualité, qui se rapprochent parfois du beau livre : on l'achète pour sa beauté plus que pour son contenu (que l'on possède déjà, en ce qui concerne les contes). On peut se demander pourquoi le conte bénéficie de ce traitement particulier, que ne connaissent pas les romans par exemple. Le conte est lié à notre patrimoine, nos traditions ; il est ancré dans notre culture, et en est un élément patrimonial et populaire fort. Cette relation avec la tradition, le patrimoine peut, peut-être, expliquer cette approche du conte comme d'un beau livre, dont les illustrations prennent, de la même façon que la qualité de la reliure ou du papier prime sur le texte dans un beau livre.

### **3 Classer le fonds de conte : un genre littéraire à part.**

La complexité du choix du fonds de conte se retrouve également dans son classement. En effet, au sein du genre littéraire, on peut définir plusieurs types : conte de fées, conte moderne, réécriture de conte, mythologie, etc. Il faut se demander si cette typologie doit être prise en compte dans le classement. De même, le rapport entre oralité, écrit et image, dont nous avons parlé précédemment, éloigne le conte du genre du roman ou de l'album pour enfants ; est-il alors légitime de mêler les deux genres littéraires ? Enfin, le conte pose un problème pour le choix de la section dans laquelle il doit être classé. De fait, le conte est traditionnellement associé à l'enfance, mais des contes pour adultes existent, de même que certains peuvent

s'adresser à tous les publics. Il convient alors de s'interroger sur le lieu auquel appartiennent les contes, et donc au public auquel ils sont destinés.

Au sein de mon enquête, j'interrogeais les professionnels sur la section choisie pour ranger les contes : section Jeunesse, section Adulte, ou une section dédiée au conte.

### Questionnaire: Question 2

Dans quelle section sont rangés les contes?

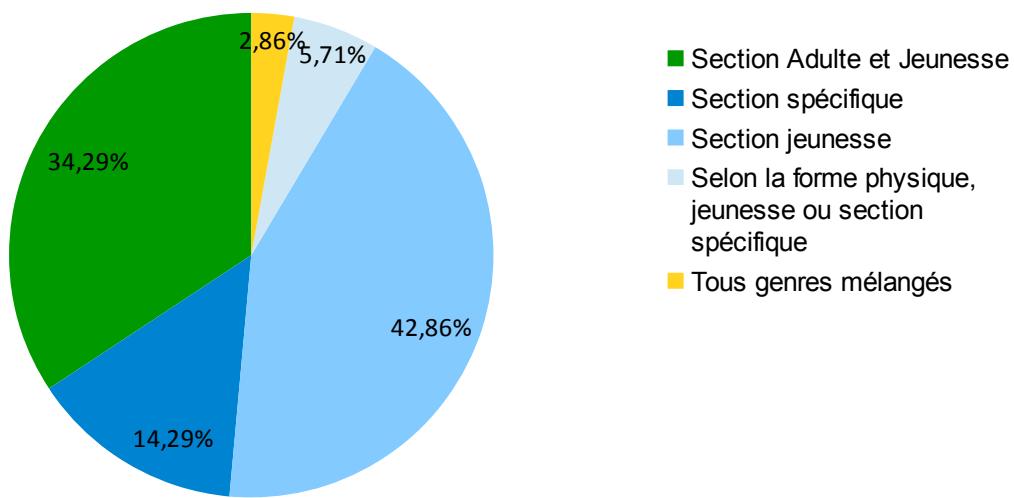


Diagramme 5: Question 2 du questionnaire

Quinze bibliothécaires (soit 42,86% des enquêtés) rangent leurs contes dans la section Jeunesse, avec, dans la plupart des cas, une partie dédiée au conte. Cela permet aux enfants d'avoir à portée de main les contes et les albums plus classiques, et donc de faire preuve, peut-être, de moins d'à-priori que si les contes étaient dans une section à part. En effet, étant un genre particulier, et sans doute moins apprécié qu'il ne le fut, les enfants empruntent moins de contes. Or, s'ils sont éloignés de la section Jeunesse, les jeunes lecteurs auront moins de facilités à s'y diriger. De fait, seuls cinq professionnels mentionnent un secteur dédié au conte, et parmi eux, la médiathèque Boris Vian de Chevilly-Larue, qui dispose d'un fonds spécialisé sur le conte, ce qui induit nécessairement la séparation des contes. En présence d'un fonds développé, qui comporte à la fois des recueils et des ouvrages de réflexion sur le conte (comme la *Psychanalyse des contes de fées*, de Bruno Bettelheim, par exemple), il paraît logique de placer les contes à part des autres genres, car ils intéressent un public plus nombreux (conteurs, chercheurs, amateurs, etc). Cependant, cela peut nuire au

succès du fonds auprès de lecteurs plus traditionnels, ainsi qu'auprès des enfants, pour les raisons évoquées ci-dessus. Pour résoudre ce problème, plusieurs bibliothécaires (douze parmi les enquêtés, soit 34,29%) ont choisi de répartir leurs contes entre la section Jeunesse et la section Adulte. Cela nécessite une réflexion pour chaque ouvrage, sur le public visé, mais permet de fournir à chaque catégorie d'usagers les contes qui lui sont adressés. Enfin, de manière plus marginale, deux professionnels les partagent entre une section dédiée au conte et la section Jeunesse, en fonction de la forme de l'ouvrage : les contes sous forme d'albums sont avec ces derniers, souvent dans des bacs ; ceux étant plus proches de la forme du livre, comme les recueils, sont dans la section spécialisée. Cela permet aux plus petits d'avoir accès à des contes, mélangés aux albums, mais cela ne valorise sans doute pas les contes rangés à l'écart, dans une section dédiée. De même, un professionnel, en Belgique, propose un classement dans lequel tous les genres sont confondus : ainsi, en jeunesse, les albums, les romans et les contes sont mélangés, et pareillement en section Adulte. « Nous privilégiions le mélange des genres en rayon, identifiables certes par une étiquette et un symbole précis, mais évitant ainsi que les lecteurs ignorent complètement un genre par préjugé. » explique le bibliothécaire interrogé. Cela facilite en effet la navigation entre les genres, mais peut compliquer la recherche d'un type de conte précis, par exemple. Ainsi, plusieurs choix sont possibles et justifiables ; cela dépend de la volonté du bibliothécaire : orienter les lecteurs vers des lectures plus variées, ou faciliter leurs recherches.

La spécificité du conte pose également des problèmes quand aux différents supports employés. En effet, il existe de nombreux livres-CD et CD de contes. Les professionnels doivent décider si leur place est avec les livres traditionnels ou au sein de la discothèque. Une fois encore, cela dépendra de la réflexion professionnelle du bibliothécaire : est-il légitime de placer ensemble un CD d'une histoire racontée et un album de musique ? L'élément fondamental d'un livre-CD reste l'histoire, même s'il s'agit de l'écouter et non de la lire, et il semble donc plus logique qu'il soit rangé aux côtés des recueils de contes. De même, les réécritures de contes sont de plus en plus populaires, et plus seulement sous forme d'albums, à destination des plus jeunes. Plusieurs ouvrages sont parus depuis quelques années, qui s'inspirent fortement de contes, mais sont plus proches, en terme de format, du roman (*Les Chroniques lunaires*, de Marissa Meyer ; *Les Contes du Royaume*, de Sarah Pinsborough ; *Belle*, de Robin McKinley, etc). Dès lors, il faut déterminer dans quelle section ranger ces ouvrages.

## Questionnaire: Question 5

Dans quelle section rangez-vous les réécritures de conte?

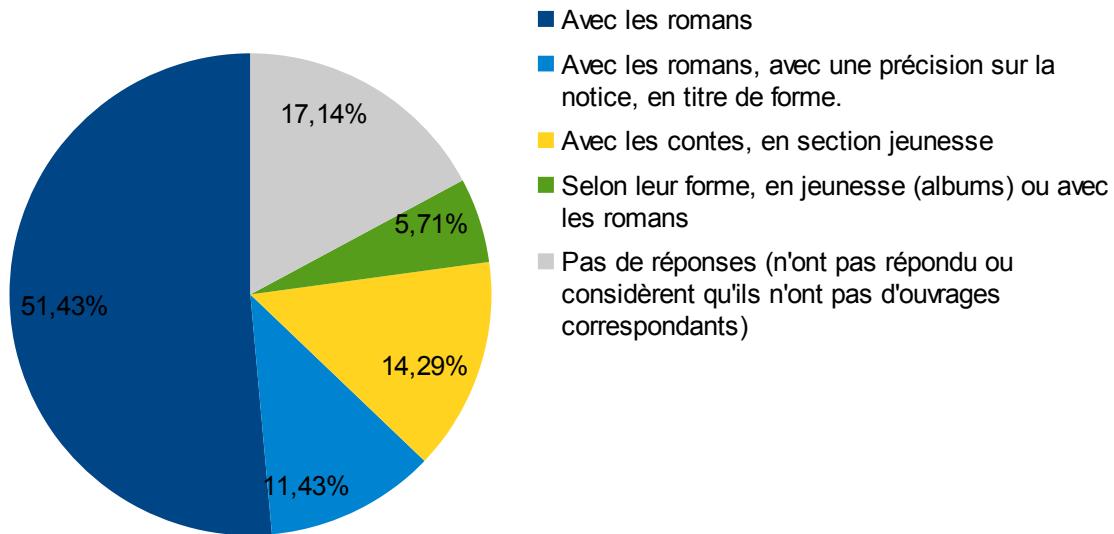


Diagramme 6: Question 5 du questionnaire

Vingt-deux enquêtés (soit 62,86%) les classent parmi les romans, du fait de leur format, plus proche de ce genre littéraire que du conte. Quatre bibliothécaires précisent néanmoins ajouter à la notice un titre de forme, c'est-à-dire le titre correspondant au conte dont le roman est inspiré (Par exemple, le premier tome des *Chroniques lunaires* de Marissa Meyer, *Cinder*, est inspiré du conte de Cendrillon ; c'est ce titre qui est ajouté en titre de forme, afin de permettre aux lecteurs cherchant des ouvrages autour du conte de Cendrillon de le trouver). 14,29% des enquêtés estiment que ces livres ont leur place en section jeunesse, aux côtés des contes dont ils sont inspirés ; cela peut en effet permettre aux enfants de trouver des contes détournés près des contes originaux, qu'ils connaissent déjà. Néanmoins, certaines réécritures sont plutôt destinées à un public adolescent, comme *Les Contes du Royaume*, de Sarah Pinsborough, et n'ont pas réellement leur place en section Jeunesse. Il faut également noter que 17,41% n'ont pas répondu ou considèrent qu'ils n'ont pas d'ouvrages correspondant.

Au sein de la section dans laquelle sont rangés les contes, le classement pose également des problèmes. Il en existe en effet plusieurs : thématique, par auteur ou titre, selon le support, etc. C'est un point qu'il me semblait intéressant d'étudier, car du classement choisi peut dépendre le succès en bibliothèque d'une section. C'est pourquoi j'ai posé la question au cours de mon enquête.

### Questionnaire: Question 3

Quel classement avez-vous choisi pour votre fonds de conte?

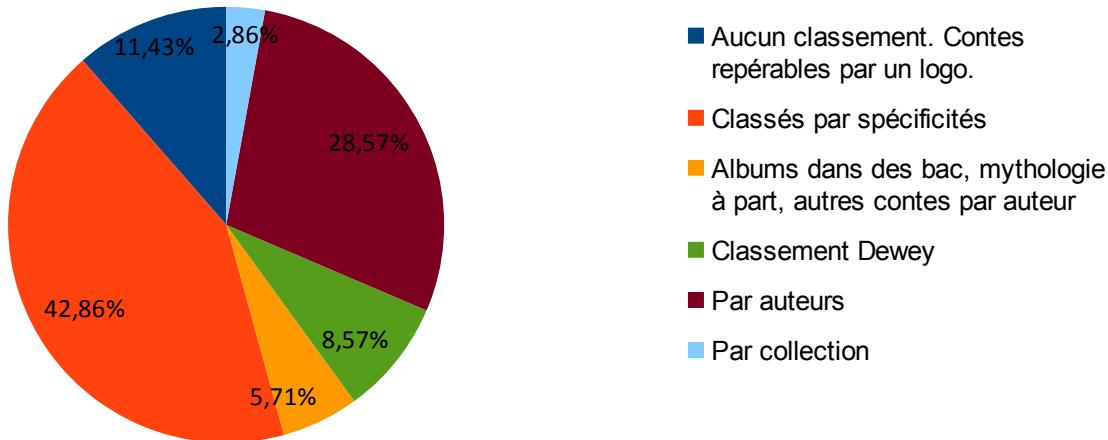


Diagramme 7: Question 3 du questionnaire

Le classement privilégié par les professionnels interrogés est thématique. 42,86% (quinze bibliothécaires) ont choisi de classer leurs contes selon leurs spécificités, c'est-à-dire, en général, selon leur pays ou leur continent d'origine (Afrique, Europe, Asie, Amérique, Océanie, avec parfois des précisions pour les contes d'Afrique (Maghreb, Afrique du Sud, etc) ou d'Asie (Chine, Japon, Vietnam, etc), par exemple), et selon leur thème (contes de fées, contes d'animaux, etc), avec les ouvrages mythologiques à part, ainsi que, souvent, les contes classiques (comme *Blanche-Neige*, *La Belle au Bois Dormant*, ou *Le Petit Chaperon Rouge*), avec leurs différentes versions ; les contes destinés aux tout-petits sont également séparés. C'est un classement qui peut sembler complexe, mais qui permet au lecteur de trouver facilement une thématique précise, ce qui explique sans doute pourquoi il est utilisé en majorité. Cependant, cette classification peut également encourager les usagers à se restreindre à un seul type de contes, ce que refusent certains bibliothécaires. Un dérivé de ce classement thématique est employé par deux des enquêtés : les contes ayant un format proche de celui de l'album sont rangés dans les bacs, les contes mythologiques sont à part, et les autres contes sont classés par nom d'auteurs, ou par titre dans le cas où l'auteur est inconnu. Les albums de conte étant en général à destination des plus jeunes sont plus à leur portée dans des bacs ; séparer la mythologie des autres contes semble pertinent, du fait de sa spécificité, et de la demande qui en est faite. L'absence de thématique pour les contes plus traditionnels permet certainement aux lecteurs de voguer entre différents types de contes, ce qui est privilégié par certains professionnels.

Le second classement le plus employé par les bibliothécaires interrogés est celui par auteur et par titre, sans distinction par types. 28,57% des enquêtés favorisent cette classification, qui permet en effet de ne pas

restreindre les lecteurs à un seul genre de contes. Néanmoins, pour des usagers souhaitant un thème précis, la recherche est plus complexe. De plus, on peut se demander si un classement par auteur est réellement pertinent ; de fait, les auteurs de contes sont-ils réellement connus du public ? Les auteurs classiques (les frères Grimm, Andersen, ou Perrault) le sont, mais d'autres auteurs ne le sont certainement pas auprès de la majeure partie des usagers. C'est donc une classification qui ne vient sans doute pas en aide aux lecteurs. 8,57% des enquêtés utilisent le système de classement de la Classification Décimale Dewey, assez similaire à celui que nous venons de voir. Les contes sont en effet classés dans la catégorie « société » (300), aux nombres 398.3 et 398.4, qui correspondent respectivement aux recueils de contes contenant plus de trois monographies, classés par titres, et aux contes et contes parodiques classés par auteur ou par collecteur. Étant assez proche du classement par auteur, l'usage pour les lecteurs est le même, et donc probablement peu utile. De plus, la Classification Décimale Dewey est complexe, peu claire, en particulier pour les enfants. De fait, de nombreuses bibliothèques l'abandonnent aujourd'hui ou la réadaptent pour la rendre plus facilement compréhensible.

Enfin, cinq professionnels proposent des classements plus marginaux. Quatre bibliothécaires ne réalisent aucun classement au sein de leur fonds de conte : ils sont en effet insérés dans le fonds de littérature jeunesse, en étant repérables par un logo, et donc classés de manière traditionnelle par nom d'auteur, de la même façon que les romans. Le but de cette démarche est de favoriser la navigation entre les genres. Une personne mentionne également un classement du fonds de conte par collection, ce qui paraît peu pertinent, car, ainsi que les auteurs, les collections ne sont certainement pas connues de la plupart des usagers, et cela ne peut donc les guider. Cependant, la volonté des professionnels peut également être d'éviter aux lecteurs de s'enfermer dans un type de lecture.

Ainsi, la complexité, la spécificité du conte fait qu'aucun classement ne semble idéal. C'est au bibliothécaire de faire alors un choix, selon ses convictions professionnelles : guider le lecteur dans ses recherches, ou l'encourager à les diversifier. Il semble pourtant que les particularités liées aux différents types de contes conduisent plutôt vers un classement thématique : en effet, le conte de fées est très différent d'un conte moderne. De plus, l'aspect patrimonial du conte pousse sans doute les lecteurs à s'intéresser plus particulièrement aux contes d'un même pays, afin d'en découvrir la culture. Le classement thématique paraît alors plus pertinent, pour les aider dans leurs choix.

# CONCLUSION

Ainsi, le conte, s'il est présent dans les traditions populaires et orales depuis des siècles, entre tardivement dans la littérature de jeunesse. Il est présent au XVIIIe siècle dans les salons littéraires, mais à destination des adultes, et jusqu'à la fin du XIXe siècle, on considère qu'il n'est pas bon de le mettre entre les mains des enfants, parce que le fantastique les détourne de la réalité. Les jeunes lecteurs doivent alors se tourner vers des ouvrages plus réalistes, comme Jules Verne ou la Comtesse de Ségur. Quant aux bibliothèques, avant la première Guerre Mondiale, il s'agit pour la majorité de la population de bibliothèques populaires, qui ne proposent ni livres ni démarches en direction des jeunes enfants. Le conte est relativement peu présent, et souvent assimilé à des nouvelles, des histoires de la vie courante, ce qui le rend difficile à distinguer au sein des catalogues de ces bibliothèques. C'est l'Heure Joyeuse qui, la première, en 1924, se préoccupe des enfants et des livres, avec l'intention d'offrir à la jeunesse, tout âge (de six à seize ans), sexe et classe sociale confondus, la lecture et la culture afin de lui permettre de construire un monde de paix, aux lendemains du traumatisme de la première Guerre Mondiale. Le succès de cette bibliothèque exclusivement réservée aux enfants a été retentissant, et a permis de développer les sections Jeunesse dans les différents établissements, mais aussi de renouveler et d'améliorer l'offre éditoriale pour les plus jeunes. La Joie par les livres, créée en 1963, se veut l'héritière de l'Heure Joyeuse, une héritière tardive, mais qui permet la modernisation des projets autour de l'enfance. La Joie par les livres, d'abord association, puis bibliothèque à Clamart, se préoccupe rapidement des publics défavorisés, alors peu recherchés par les médiathèques, ainsi que de la formation, dont des formations au conte. Dans cette même veine, l'association de retraités l'Age d'Or de France, souhaitant d'abord apprendre à conter auprès de la bibliothèque de Clamart, se dirige également vers la formation au conte, et perdure aujourd'hui.

L'Heure Joyeuse instaure en France l'Heure du conte, qui devient progressivement une animation incontournable des bibliothèques. Les premières démarches en direction du « racontage » sont du fait de Maurice Bouchor, sous forme de lectures d'oeuvres de la littérature classique à destination d'un public populaire, afin de leur donner accès à la lecture. Les bibliothécaires de l'Heure Joyeuse s'inspirent, elles, des bibliothèques anglo-saxonnes, où elles ont été formées, et qui pratiquent l'art du « story-telling » depuis des années. Si les moyens mis en œuvre pour ces Heures du conte ne sont pas aussi importants qu'aux Etats-Unis, la réussite est totale, et les enfants y viennent très nombreux. L'animation connaît toujours le succès aujourd'hui, sous différentes formes : kamishibaï, raconte-tapis, Heure du conte numérique, création de contes, arts plastiques, etc. Le conte est notamment utilisé dans les partenariats avec les écoles. Cet échange

n'est pourtant pas évident aux débuts des bibliothèques de lecture publique : l'Heure Joyeuse se pose en opposition avec l'école, en prônant une lecture de plaisir, contre une lecture contrainte imposée par l'instituteur ; le conte est absent des bibliothèques scolaires et des programmes. L'évolution se fait progressivement dans les années 1970, lorsque le conte connaît un renouveau grâce à l'intérêt des psychanalystes. Les échanges entre les bibliothèques et l'école sont aujourd'hui très importants, et le conte y tient une place très importante : c'est souvent autour de lui qu'ont lieu les animations proposées aux élèves. Ce genre littéraire, si particulier, permet également une convivialité et un échange qui en font un outil intéressant pour les activités avec des publics éloignés : les hôpitaux, les prisons, les maisons de retraite, les personnes en situation de handicap, ou encore les publics dits « sociaux ». Le conte a vocation à rassembler et à échanger, et il est donc l'animation privilégiée auprès de ces publics spécifiques.

La particularité du conte, qui se trouve entre l'oral, l'écrit et l'image, en fait un genre complexe à traiter en bibliothèque. La formation en est très minime ; en effet, il n'existe pas, ou très peu, dans les formations initiales classiques d'enseignements liés au conte et à sa mise en valeur. Les professionnels doivent alors faire appel aux bibliothèques spécialisées, aux associations, aux centres de formation pour comprendre le conte et ses spécificités. Cependant, ces stages étant payants, cela ne peut permettre aux bibliothèques les plus pauvres de faire bénéficier leurs professionnels de formation. Or, ce manque peut porter préjudice au développement du potentiel du conte, un outil pourtant primordial des médiathèques, en particulier des sections Jeunesse. Le choix du fonds de conte est également complexe, et donc peu traité par les formations, comme nous l'avons dit. Les bibliothécaires sélectionnent leurs acquisitions en majorité sur Internet, d'un accès plus rapide, plus facile et gratuit que les revues littéraires. Le choix de ces achats se fait selon le fonds déjà présent, selon les manques à combler ; l'objectif premier est de posséder les classiques, et ce sont ensuite les préférences du bibliothécaire qui déterminent les acquisitions. Les illustrations sont souvent un critère de choix, quitte à posséder plusieurs éditions du même conte, mais illustrés différemment. Le conte étant communément associé aux enfants, le rapport fort à l'image paraît normal, car il les aide à comprendre le texte. Néanmoins, on peut se demander si le conte est parfois lu, comme on lit un roman : il est certainement plus souvent écouté et regardé. Ce rapport à l'image, et à la « belle image » est peut-être dû à la conception patrimoniale que nous avons du conte, et qui se rapproche ainsi du « beau livre ». Les rapports complexes du conte à l'écrit, à l'oral et à l'image le rendent difficile à classer. En effet, il nécessite une réflexion quand au public visé par l'ouvrage pour déterminer la section dans laquelle il sera rangé ; le support peut causer des complications, car nombreux sont les livres-CD, les CD de conte, ou encore les réécritures, qui peuvent tenir à la fois du conte et du roman. De même, le classement au sein de la section est complexe,

et il s'avère qu'aucun n'est idéal ; c'est au bibliothécaire de déterminer, selon ses convictions, le classement le plus adapté.

Ainsi, le conte paraît aujourd'hui indispensable en médiathèque, bien que ses particularités rendent son traitement complexe. On peut s'interroger sur sa légitimité dans la conception d'une bibliothèque classique : le conte est peu lu, il est surtout écouté et regardé, et les modernisations des animations, comme l'Heure du conte numérique, qui fait intervenir les enfants dans l'histoire, peuvent remettre en cause sa place. Il n'est semblable aux ouvrages que l'on vient chercher en bibliothèque, et qu'on lit de manière individuelle ; sa forme modulable permet même de faire disparaître l'aspect lecture, d'abord en racontant (les enfants lisent alors sans lire), et maintenant en les faisant participer à l'histoire. Le conte, dans la manière dont il est traité aujourd'hui, a-t-il sa place en bibliothèque ? La réponse est certainement positive, et le conte est sans doute le genre littéraire qui reflète le mieux la bibliothèque moderne, qui ne se contente plus de faire lire ou écouter, mais qui propose d'aborder la culture sur tous les formats possibles, du livre au jeu vidéo, en passant par l'application numérique, et qui veut toucher ainsi le plus large public possible. Le conte peut alors devenir, d'une certaine façon, un pont entre la tradition populaire et la modernité de la culture en bibliothèque.

## Annexes

### Réponses au questionnaire, classées sous forme de tableaux.

QUESTION 2	Nombre de réponses	Pourcentage
Section Adulte et Jeunesse	12	34,29%
Section spécifique	5	14,29%
Section jeunesse	15	42,86%
Tous genres mélangés	2	5,71%
Selon la forme physique, jeunesse ou section spécifique	1	2,86%
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 1: Questionnaire: Question 2

QUESTION 3	Nombre de réponses	Pourcentage
Aucun classement. Contes repérables par un logo.	4	11,43%
Classés par spécificités	15	42,86%
Albums dans des bac, mythologie à part, autres contes par auteur	2	5,71%
Classement Dewey	3	8,57%
Par auteurs	10	28,57%
Par collection	1	2,86%
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 2: Questionnaire: Question 3

<b>QUESTION 4</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>Pourcentage</b>
Adapté selon un modèle de la BDP	4	11,43%
Adapté de la Dewey	2	5,71%
Adapté (sans précision du modèle)	20	57,14%
Une personne n'a pas répondu	1	2,86%
Création	8	22,86%
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 3: Questionnaire: Question 4

<b>QUESTION 5</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>Pourcentage</b>
Avec les romans	18	51,43%
Avec les romans, avec une précision sur la notice, en titre de forme.	4	11,43%
Avec les contes, en section jeunesse	5	14,29%
Selon leur forme, en jeunesse (albums) ou avec les romans	2	5,71%
Pas de réponses (n'ont pas répondu ou considèrent qu'ils n'ont pas d'ouvrages correspondants)	6	17,14%
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 4: Questionnaire: Question 5

<b>QUESTION 6</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>Pourcentage</b>
Contes classiques: fortes demandes scolaires	3	8,57%
Pas de préférences	18	51,43%
Selon le fonds, si un manque à combler	12	34,29%
Selon les illustrateurs	1	2,86%
Une personne n'a pas répondu	1	2,86%
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 5: Questionnaire: Question 6

<b>QUESTION 7</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>Pourcentage</b>
En librairie	5	10,64%
Blogs de littérature jeunesse	2	4,26%
Sites internet	19	40,43%
Revues littéraires	16	34,04%
Sur les conseils de conteurs professionnels	5	10,64%
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>100,00%</b>

Réponses plus nombreuses, car plusieurs bibliothécaires utilisent plusieurs supports.

Tableau 6: Questionnaire: Question 7

<b>QUESTION 8</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>Pourcentage</b>
Aucune formation	9	20,00%
Avec des associations spécialisées	8	17,78%
Au sein d'organismes de référence (Heure Joyeuse, Joie par les livres, Maison du conte)	3	6,67%
Avec des conteurs professionnels	8	17,78%
Avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale	4	8,89%
Avec la BDP	3	6,67%
En formation initiale	5	11,11%
Pas de précision du lieu de formation	5	11,11%
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 7: Questionnaire: Question 8

<b>QUESTION 9</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>Pourcentage</b>
Classiques et versions détournées	6	17,14%
Selon la thématique	4	11,43%
Pas de préférence	20	57,14%
Contes peu connus	5	14,29%
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 8: Questionnaire: Question 9

## Questions du questionnaire.

Pourriez-vous m'indiquer le nom de votre bibliothèque, ainsi que la ville dans laquelle elle se situe?

Dans quelle section les contes sont-ils rangés (Adulte, Jeunesse, section particulière)? Pourquoi ce choix?

Quel classement avez-vous choisi pour le fonds de conte (Classement spécifique ? Par continents, par auteur, par titre)? Pourquoi ce choix?

Où rangez-vous les réécritures de contes (par exemple: Contes du Royaume, de Sarah Pinborough, Chroniques lunaires, de Marissa Meyer, etc)? Au sein des contes ou des romans, et pourquoi ce choix?

En ce qui concerne vos acquisitions de contes, privilégiez-vous les nouveaux contes, les contes peu connus, ou les classiques? Pourquoi cette préférence, si vous en avez une?

Dans quels revues ou sites professionnels choisissez-vous vos nouvelles acquisitions en terme de conte ?

Quelles activités organisez-vous autour du conte, l'heure du conte traditionnelle exceptée?

En ce qui concerne vos activités autour des contes, privilégiez-vous les nouveaux contes, les contes peu connus, ou les classiques ?

Quelles formations les bibliothécaires qui content, lors de l'heure du conte, par exemple, ont-ils suivis ?

**Liste des contes contenus dans trois catalogues de bibliothèques populaires du Maine-et-Loire entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle.**

Catalogue	Titre	Auteur
Liste de livres proposés pour la bibliothèque de l'école des garçons de St Laud et portés au catalogue officiel des bibliothèques scolaires de la Société Franklin. <b>02/04/1879</b>	<i>Les Enfants</i>	Pauline Guizot
	<i>Les Nouveaux Contes</i>	Auteur non nommé
Catalogue de <b>1920</b> , Maine-et-Loire	<i>Pour l'Alsace</i>	Maurice Bouchor
Catalogue de Baugé	<i>Contes pour les enfants</i>	Mme J. Colomb
	<i>Contes roses</i>	Jules Dorsay
	<i>Contes et historiettes</i>	Mme Z. Carraud
	<i>Les Contes du petit château</i>	Jean Macé
	<i>Nouveaux Contes de Noël</i>	Paul Arene
<b>Soit huit contes, sur une centaine d'ouvrages.</b>		

**Catalogue de la bibliothèque populaire de Cholet de 1886, dans le mémoire de Sandrine Bernard**

Catégories	A Nombre de volumes prêtés du 15/09/1888 au 15/09/89	B Nombre d'ouvrages disponibles en 1886	Rapport A/B
Romans de moeurs.....	2141	198	10,92
Contes et nouvelles.....	1259	161	7,82
Romans d'aventures.....	1229	108	11,38
Romans sociaux, politiques, philosophiques.....	930	72	12,92
Romans historiques.....	793	49	16,18
Aventures, récits de voyages.....	697	113	6,17
Journaux et périodiques.....	427	6	71,17
Biographies.....	345	125	2,76
Histoire contemporaine.....	330	46	7,17
Mémoires, épisodes historiques.....	303	43	7,05
Théâtre.....	211	36	5,86
Poésie.....	187	33	5,67
Littérature en prose.....	162	58	2,79
Histoire moderne.....	141	33	4,27
Voyageurs et marins.....	121	21	5,76
Arts et métiers.....	96	54	1,78
Morale.....	88	49	1,79
Sciences, théories.....	80	42	1,90
Zoologie.....	73	39	1,87
Voyages d'explorations modernes	65	20	3,25
Chasse et pêche.....	63	8	7,87
Histoire ancienne.....	53	12	4,42
Géographie physique, géologie..	51	36	1,42
Physique, chimie.....	48	26	1,85
Philosophie.....	47	21	2,24
Agriculture.....	43	26	1,65
Education.....	41	16	2,56
Anthropologie, ethnologie.....	41	9	4,55
Astronomie, météorologie.....	38	22	1,73
Histoire universelle.....	34	8	4,25
Beaux-arts.....	23	8	2,87
Botanique.....	18	15	1,2
Hygiène.....	13	8	1,62
Médecine.....	11	7	1,57
Physiologie.....	11	8	1,37
Mathématiques et mécanique.....	7	7	1
Economie sociale.....	5	7	0,71
Législation et droit.....	2	14	0,14
Economie domestique.....	0	5	0
<b>Totaux</b>	= 10107	= 1567	-

<sup>44</sup> AM Cholet, X5-1, lettre et document statistique adressés par le vice-président de la comité au Maire, 7 novembre 1889.

Entre 1886 et 1889, le nombre des ouvrages n'a pratiquement pas augmenté, seuls une quinzaine de nouveaux

## 13<sup>e</sup> Contes et Nouvelles

1440. Achard — Récits d'un soldat  
 1448. Aubin E. — Le pigeon voyageur  
 989. Andersen — Contes  
 154. Falleydier — Veillées de famille  
 155. — — Veillées maritimes  
 202. Beaulieu — Le Robinson de douze ans  
 428. Berquin — Le livre de famille  
 129. — — Santford et Merton  
 126. — — L'ami des enfants  
 127. — — L'ami des adolescents  
 141. Bourguin — Les contes du vieux cousin  
 142. — — Les bons Cœurs  
 362. Bruno — Francinet  
 188. Caballero — Nouvelles andalouses  
 136. Calemard — Petit-Pierre  
 435. de la Fayette — Le poème des champs  
 134. — — La prime d'lonneur  
 182. Carraud (Mme) — La petite Jeanne ou le devoir  
 137. — — Une servante d'autrefois  
 160-862. Cherville (de) — Histoire d'un trop Lon chien  
 1336. Chaillot — Le grillon du foyer  
 4264. Charton — Histoire de trois pauvres enfants.  
 1449. Chazel — Histoire d'un forestier  
 1402. Daudet — Contes du Lundi  
 433-561. Mme Desbordes Vre — Contes et scènes de la vie de famille  
 320. Desnoyers — Les mésaventures de Jean-Paul-Choppert  
 647. — — Les mésaventures de Robert-Robert  
 486. Dickens C. — Contes de Noël  
 1436. Edgeworth Maria — Contes familiers  
 421. Essarts (des) — Récits légendaires  
 1026. — — L'enfant volé (2 vol.)  
 1027. — — Le champ de roses  
 4028. — — La force des faibles  
 1444. Fabre Faud — Julien Savignac  
 201. Farine — Jocrisse soldat  
 310. Fouinet — Les anémones du roi Neman  
 453. — — Gerson  
 454. — — L'île des Cinq  
 803. Fullerton — L'oiseau de Bon-Dieu  
 4030. — — Plus vrai que vraisemblable (2 vol.)  
 1031. — — Une vie orageuse (2 vol.)  
 4032. — — Laurentia  
 200. Galland — Les mille et une nuits (2 vol.)  
 992. Gaskell — Marie Barton  
 608. Girardin J. — Les braves gens  
 433. Grange — Proverbes et nouvelles  
 645. Grimm (les frères) — Contes choisis  
 4128. Hoffmann — Contes fantastiques  
 833. Inschbald — Simple histoire  
 218. Jeannel — Petit-Jean  
 527. Joanne — Les contes de Noël  
 1443. Lamartine (A. de) — Le manuscrit de ma mère  
 4114. — — Graziella  
 948. — — Le tailleur de pierres de St Point  
 4015. Lamothe (A. de) — Histoire d'une pipe (2 vol.)  
 1320. Legouvé — La lecture en famille

638. Malot H. — Romain Kalbris  
 1304. — — Sans famille  
 507. Manceau (Mme) — Les deux jumeaux  
 1089. Margerie (E. de) — Les aventures d'un berger  
 4286. Macé J. — Contes du petit château  
 209. Maulny — Le père Tropique  
 653. Melun (Vie de) — Histoire d'un village  
 449. Ménard — Pierre Reboul  
 503. — — Ferréol  
 425. — — Le capitaine Rougemont  
 444. — — Blanche et Isabelle  
 418. — — Les aventures d'une cassette  
 637. Mérimée — Colomba  
 584. Mestépés — Contes et Récits  
 213. Navery (de) — La cendrillon du village  
 571. — — Zacharie le maître d'école  
 986. Nodier — Contes fantastiques  
 984. — — Contes de la veillée  
 204. Paul Adrien — Le pilote Willis  
 644. Paulin — Les aventures de maître Renard  
 641. Pessalozzi — Léonard et Gertrude  
 227. Pitot — Le bonheur retrouvé  
 139. Porchat — Trois mois sous la neige  
 791. — — La montagne tremblante  
 650. — — Les colons du rivage  
 841. Pouskine — La fille du capitaine  
 230. Ropartz — Récits bretons  
 435. Rozan Ch. — Le jeune homme  
 415. Saitet — Mémoires d'un centenaire  
 114. Schmid — Contes du chanoine Schmid (2 vol.)  
 144. — — Contes choisis  
 477. Ségur (Mme de) — Le général Dourakine  
 178. — — L'auberge de l'ange gardien  
 179. — — Mémoires d'un âne  
 494. Souvestre E. — Au coin du feu  
 198. — — Les soirées de Meudon  
 627. — — Sous les filets  
 622. — — Chroniques de la mer  
 623. — — Les clairières  
 624. — — Les derniers bretons (2 vol.)  
 625. — — Pendant la moisson  
 626. — — Sous la tonnelle  
 872. — — Contes et nouvelles  
 873. — — Au bord du lac  
 874. — — Les drames parisiens  
 875. — — Dans la prairie  
 876. — — Les anges du foyer  
 877. — — Deux misères  
 878. — — Les derniers paysans  
 879. — — Au bout du monde  
 880. — — En Bretagne  
 881. — — L'échelle de femmes  
 1279. Stahl. — Les quatres peurs de notre général  
 1263. — — Maroussia  
 1272. — — Histoire de mon parrain  
 1206. — — Les patins d'argent  
 1291. — — Les quatres filles du docteur Masch  
 1260. — — Histoire d'un âne

440. Stowe (Mme) — Une poignée de contes  
 214. Tastu (Mme) — Les récits du maître d'école  
 4048. Thiriat — Journal d'un solitaire  
 143. Topffer — Le presbytère  
 639. — — Nouvelles genevoises  
 640. — — Rosa et Gertrude  
 133. Trémadeure (Mme) — Contes de la mère l'Oie  
 225. — — — Le petit Bossu  
 432. — — — La pierre de touche  
 651. — — — Claude ou le gagne-petit  
 4029. Violleau — Souvenirs et nouvelles (2 vol.)  
 508. Anonyme — Le curé de campagne  
 437. — — Albertine et Suzanne  
 970. — — Le procès (2 vol.)  
 971. — — L'héritier de Redelyffe (2 vol.)  
 972. — — Violette (2 vol.)  
 979. — — La colombe dans le nid d'aigle  
 978. — — Maitresse et servante  
 214. — — Le village de Valdoré  
 219. — — Valentin  
 506. — — Un tour dans les prairies  
 413. — — Soirées de famille  
 314. — — Le secret de Madeleine  
 442. — — Le petit homme noir  
 222. — — Petites lectures illustrées  
 415. — — Légendes bourguignonnes  
 438. — — Christophe ou le bon ouvrier  
 242. — — Le bon voisin  
 969. — — La chaîne de marguerites (2 vol.)  
 226. — — La famille de Guillaume de Harris  
 858. Thevenin — Entretiens populaires (14 vol.)  
 811. Martin — Le courrier de Vaugelas  
 240. Margerie (E de) — Cinquante proverbes  
 244. — — Cinquante histoires  
 426. Lambert — Causeries en famille  
 4172. Durant — Lecture choisies  
 408. Charton — Lectures de famille  
 4517-237. T. de St. Germain — Pour une épingle  
 4509. Trémadeure M. — Claude ou le gagne-petit  
 4507. Michel-Masson — Les enfants célèbres  
 4508. Mme Maréchal — La dette de Ben Aïssa  
 4510. H. Malot — La petite sœur  
 1511. Marlitt Eme — Le secret de la vieille demoiselle  
 4512. — — La seconde femme  
 4513. — — Elisabeth aux cheveux d'or  
 4514. Raymond (Mme) — Aide-toi le ciel t'aidera  
 4516. — — — Histoire d'une jeune fille pauvre

#### 14<sup>e</sup> Romans d'Aventures.

889. Aimard G. — Curumilla  
 537. — — Le grand chef des Aucas  
 539. — — Les pirates des prairies  
 538. — — Le chercheur de pistes  
 540. — — La loi de lynch  
 890. — — Le cœur loyal  
 883. — — Les chasseurs d'abeilles  
 884. — — Le cœur de pierre  
 887. — — Les Outlaws du Missouri  
 344. — — Balle-Franche  
 888. — — L'éclaireur  
 891. — — Les trappeurs de l'Arkansas  
 335. — — Les rodeurs de frontières  
 336. — — Los Francs-tireurs  
 341. — — La grande filibuste  
 342. — — La fièvre d'or  
 343. — — Valentin Guillois  
 886. — — Le Guaranis  
 885. — — Le Montonero  
 892. — — Zéno-Cabral  
 4409. — — La main ferme  
 4410. — — Le serpent de satin  
 4407. — — Les nuits mexicaines  
 4408. — — L'eau qui court  
 4202. Biart L. — Un voyage involontaire

# IV.Bibliographie

## OUVRAGES GENERAUX.

POULAIN, Martine, *Histoire des bibliothèques françaises, volume 4 : Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*, Paris, Cercle de la Librairie, 2009, p. 275-291.

DUPUY, Ernest, *Poètes et critique*, « Maurice Bouchor et les lectures populaires », Paris, Hachette, 1913, édition électronique de l'Université Paris-Sorbonne, 2014, sur : [http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/critique/dupuy\\_poetes-et-critiques/body-2](http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/critique/dupuy_poetes-et-critiques/body-2). Consulté le 9 mai 2016.

ESCARPIT, Denise, VAGNÉ-LEBAS, Martine *La littérature d'enfance et de jeunesse : état des lieux*, Paris, Hachette, 1988.

ESCARPIT, Denise, *La littérature de jeunesse : itinéraires d'hier à aujourd'hui*, Paris, Magnard, 2008.

Exposition « Livres d'enfants », 2008-2009, disponible sur: <http://expositions.bnf.fr/livres-enfants/>. Consulté le 09 mai 2016.

LERICHE, Mathilde, *50 ans de littérature de jeunesse*, Paris, Magnard, 1994.

## LE CONTE EN BIBLIOTHEQUE.

BENOIST, Cécile, *Les Médiathèques à l'heure du conte*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2007.

CAILLOU, Agnès, *Contes et animations autour des contes en bibliothèque jeunesse*, Mémoire Master de Littérature de Jeunesse, sous la direction de Marie-Christine Gaudefroy, Université du Maine, 2015.

CEVIN, Evelyne, *Conte en bibliothèque*, Paris, Cercle de la Librairie, 2005, p. 105-175.

COULET, Michèle, « L'expérience du conte en bibliothèque : Quand le livre trouve sa voix(e) » dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, Paris, 1994.

Exposition « Les Contes de fées », 2001, disponible sur : <http://expositions.bnf.fr/contes/>. Consulté le 17 mars 2016.

LOSMA, Rose-Marie, « La médiathèque et les jeunes lecteurs : Un lieu d'ouverture et de partage », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004.

« Qu'est-ce qu'un kamishibaï ? », sur le site de Kamishibaï Editions : <http://www.kamishibais.com/>. Consulté le 18 mai 2016.

WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : Modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, Paris, Cercle de la Librairie, 2005.

### LE CONTE ET L'ECOLE.

AHR, Sylviane, DENIZOT, Nathalie, *Les patrimoines littéraires à l'école : Usages et enjeux*, Belgique, Presses Universitaires de Namur, 2013.

BETTELHEIM, Bruno, *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Robert Laffont, 1976.

BUTLEN, Max, « Lire en bibliothèque, lire à l'école : Oppositions et interactions », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004.

### L'HEURE JOYEUSE ET LA JOIE PAR LES LIVRES.

EZRATTY, Viviane, VALOTTEAU, Hélène, « La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie » dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2012.

*L'Heure Joyeuse, 1924-1994 : 70 ans de jeunesse : témoignages réunis par Viviane Ezratty, Françoise Lévéque et François Tenier*, Paris, Agence culturelle de Paris, 1994

PATTE, Geneviève, « La bibliothèque pour enfants de Clamart », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1972.

PATTE, Geneviève, « La Joie par les livres en 1982 », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1983.

### LE CONTE ET LES PUBLICS ELOIGNEES.

DE SAVIGNAC, Marion, « La place et le rôle du livre en milieu de soins », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004.

ICARDO, Marie-Noëlle, « Immigrés et bibliothèques publiques aux Etats-Unis », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982.

TOUZAN, Stéphanie, « Les usagers déficients intellectuels en bibliothèque », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009.

WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : Modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, Paris, Cercle de la Librairie, 2005.

### LE CONTE ET L'ECOLE.

AHR, Sylviane, DENIZOT, Nathalie, *Les patrimoines littéraires à l'école : Usages et enjeux*, Belgique, Presses Universitaires de Namur, 2013.

BUTLEN, Max, « Lire en bibliothèque, lire à l'école : Oppositions et interactions », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004.

### L'HEURE JOYEUSE ET LA JOIE PAR LES LIVRES.

EZRATTY, Viviane, VALOTTEAU, Hélène, « La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie » dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2012.

*L'Heure Joyeuse, 1924-1994 : 70 ans de jeunesse : témoignages réunis par Viviane Ezratty, Françoise Léveque et François Tenier*, Paris, Agence culturelle de Paris, 1994

Patte, Geneviève, « La bibliothèque pour enfants de Clamart », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1972.

PATTE, Geneviève, « La Joie par les livres en 1982 », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1983.

### LE CONTE ET LES PUBLICS ELOIGNEES.

« Accueil en bibliothèque des personnes éloignées de la lecture et de l'écriture », fiche élaborée par le groupe de travail « Illettrisme », sur le site de l'association Interbibly.  
<http://www.interbibly.fr/fiches/fiche7.pdf>

« Conte et handicap : mettre en place un « atelier contes ». Résumé d'une formation », sur le site de l'Association des Paralysés de France, date inconnue. <http://formation.apf.asso.fr/formation/pratiques-education-animation/contes-et-handicap-2/>

De Savignac, Marion, « La place et le rôle du livre en milieu de soins », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004.

Guidez, Joëlle, « Lutter contre l'illettrisme à la médiathèque d'Albertville », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006.

Icardo, Marie-Noëlle, « Immigrés et bibliothèques publiques aux Etats-Unis », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982.

## Table des matières

L'ÉMERGENCE DU CONTE EN BIBLIOTHÈQUE.....	14
1    Le conte en bibliothèque avant 1914 : une faible présence.....	14
2    L'Heure Joyeuse, initiatrice du conte en bibliothèque.....	21
3    La Joie par les livres et l'Age d'Or de France : la succession de l'Heure Joyeuse.....	25
LE « RACONTAGE » EN BIBLIOTHÈQUE.....	29
1    L'Heure du conte, la tradition.....	29
2    Le conte et l'école.....	37
3    Le conte et les publics éloignés.....	42
LE CONTE, UN GENRE LITTÉRAIRE À PART, QUI PEUT POSER PROBLÈME AUX PROFESSIONNELS.....	46
1    Une formation professionnelle au conte ?.....	47
2    Le choix du fonds de conte.....	50
3    Classer le fonds de conte : un genre littéraire à part.....	53
BIBLIOGRAPHIE.....	71
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	76
TABLE DES TABLEAUX.....	77
INDEX DES ILLUSTRATIONS.....	78

## Table des illustrations

Illustration 1: Catalogue de la bibliothèque populaire de Cholet de 1886, dans le mémoire de Sandrine Bernard.....	19
Illustration 2: Ex-libris de l'Heure Joyeuse, dans « La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie », par Mmes Ezratty et Valotteau, sur le Bulletin des Bibliothèques Françaises.....	22
Illustration 3: Logo de La Joie par les livres. <a href="http://lajoieparleslivres.bnf.fr">lajoieparleslivres.bnf.fr</a> .....	25
Illustration 4: Logo de l'Age d'Or de France. <a href="http://www.agedordefrance.com/">http://www.agedordefrance.com/</a> .....	28
Illustration 5: Affiche annonçant l'Heure du conte en 1924 et photographie de Claire Huchet racontant à la Bibliothèque américaine de Paris en 1923-1924, dans l'ABC de l'apprenti conteur, de Marguerite Gruny.....	30
Illustration 6: Affiches annonçant l'Heure du conte à l'Heure Joyeuse, dans L'ABC de l'apprenti conteur, de Marguerite Gruny.....	31
Illustration 7: Photographie d'une Heure du conte numérique à la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart, disponible sur le blog de la bibliothèque. <a href="http://blog.petitebiblioronde.com/la-vie-de-la-bibliotheque/heure-du-conte-numerique-1177">http://blog.petitebiblioronde.com/la-vie-de-la-bibliotheque/heure-du-conte-numerique-1177</a> .....	35

## Table des tableaux

Tableau 1: Questionnaire: Question 2.....	62
Tableau 2: Questionnaire: Question 3.....	62
Tableau 3: Questionnaire: Question 4.....	63
Tableau 4: Questionnaire: Question 5.....	63
Tableau 5: Questionnaire: Question 6.....	64
Tableau 6: Questionnaire: Question 7.....	64
Tableau 7: Questionnaire: Question 8.....	65
Tableau 8: Questionnaire: Question 9.....	65

## Index des illustrations

Diagramme 1: Question 8 du questionnaire.....	34
Diagramme 2: Question 9 du questionnaire.....	36
Diagramme 3: Question 6 du questionnaire.....	42
Diagramme 4: Question 10 du questionnaire.....	49
Diagramme 5: Question 2 du questionnaire.....	54
Diagramme 6: Question 5 du questionnaire.....	56
Diagramme 7: Question 3 du questionnaire.....	57

## RÉSUMÉ

Ma recherche porte sur le conte en bibliothèque, son émergence et sa mise en valeur. Je m'intéresse à l'arrivée du conte dans les établissements de lecture publique, après la première Guerre Mondiale, grâce à la création de l'Heure Joyeuse, puis de la Joie par les livres, en faisant au préalable un état des lieux du conte dans les bibliothèques publiques et la littérature de jeunesse. Mes recherches portent ensuite sur les différentes activités qui lui sont consacrées, dont l'Heure du conte, et avec l'école et les publics éloignés. Le conte, par sa spécificité, entre l'oral et l'écrit, pose plusieurs problèmes aux professionnels, sur lesquels je me suis penchée, afin de réfléchir aux différentes façons de mettre en valeur ce genre littéraire particulier, mais très important en bibliothèque.

## ABSTRACT

My study is about the tale in public libraries, its emergence and its enhancement. I am interested on the tale's arrival in libraries, after the first World War, because of the creation of the Heure Joyeuse, then the Joie par les livres, by making first an inventory of the tale in public libraries and children's literature. My researches examines then the different activities which are dedicated to it, including the Story Hour, and with school and people far from the world of libraries. The tale, by its specificities, between writing and hearing, is problematic for several reasons I have worked on, to think about the different ways to enhance this particular literary genre, but very important in libraries.

**mots-clés :** conte ; bibliothèque ; littérature enfantine ; état des lieux ; problématiques professionnelles.

**keywords :** tale ; library, children's literature ; inventory ; professionals problems

Présidence de l'université  
40 rue de rennes – BP 73532  
49035 Angers cedex  
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00



# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e)  
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une  
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,  
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées  
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le      /      /

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint  
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université

